Centre pour enfants
Timiskaming
Child Care

MANUEL POUR LES PARENTS

Modifié octobre 2026

Table des matières

Déclaration des programmes 2
Autorisation 5
Admission et acquittement 5
Période d'intégration 6
Des articles pour apporter à la garderie 6
Heures de service / Vacances 7
Calendrier mensuel et feuille de réservation 7
Politique de vacances 7
Frais 7
Les frais de garde d'enfants 8
Comptes arriérés 10
L'arrivée et ramassage 10
Procédure de ramassage tardif d'un enfant 11
Frais de retard 12
Liste d'attente 12
Confidentialité 12
Programme 12
Temps d'écran 12
Période de repos 13
Surveillance durant le sommeil 13
Participation parentale 13
Sorties éducatives 13
Santé 14
L'Administration de médicaments et de médication 15
Plan de support individualisé 15
Dépistages 15
Incidents graves 16
Évacuation d'urgence 16
Mesures disciplinaires 16
Pratiques interdites 16
Soupçons de mauvais traitements d'un enfant 17
Contrôle de secteur criminel et vulnérable 17
Repas et goûter 18
Nutrition 18
Anaphylaxie 18
Fumer 19
Transportation 19
Débarquer et ramasser 19
Endroit d'abri alternatif 20
Supervision des bénévoles et des étudiants 20
Confidentialité des dossiers 20
Procédures concernant les plaintes et le service à la clientèle 20
Liens aux ressources au sujet de la garde d'enfants autorisée 22
La prise en charge des infections 22

Déclaration des programmes

VISION

Le Centre pour enfants Timiskaming Child Care fournit un environnement d'apprentissage sûr et positif pour les enfants et leurs familles, et respecte leurs différences culturelles et linguistiques.

VUE DES ENFANTS

Le Centre pour enfants Timiskaming Child Care considère les enfants comme compétents, capables, curieux et riches en potentiel.

Guidé par *Comment apprend-on? Pédagogique de l'Ontario pour la petite enfance,* le Centre pour enfants Timiskaming Child Care fournit un environnement qui considère les parents et le personnel de garde comme des co-apprenants et exemplaires dans une influence pour un enfant positif, des expériences familiales et communautaires et des résultats basés sur les quatre fondations pour apprendre (l'appartenance, le bien-être, l'engagement et l'expression).

Les programmes offerts fourniront une variété d'activités liées au développement riche, basées sur les intérêts des enfants. Nous validons les sentiments de l'enfant, les idées et la curiosité, en planifiant et fondant un environnement pour poursuivre jusqu'au bout leurs idées. Nous encourageons les enfants d'aider à prendre des décisions au sujet de leur environnement et reconnaissons le besoin d'être flexible avec nos ordres du jour pour répondre aux besoins des enfants. Nous soutenons naturellement les enfants dans leurs compétences d'auto-assistance dans le cadre de notre routine régulière et encourageons l'enfant à être confortable à travailler sur ses compétences avec ou sans aide.

Nous célébrons avec les familles les accomplissements et jalons de leur enfant!

1. **Nous promouvons la santé, la sécurité, la nutrition et le bien-être des enfants par:**
 - S'accroupir au niveau de l'enfant, lui parlant doucement
 - Saluant tous les parents et les enfants par leur nom quand ils arrivent
 - Des visites aux salles de classe pour une transition plus douce
 - Respectant les sensibilités alimentaires et allergies
 - Créant des environnements alimentaires positifs (mangeant avec les enfants/ayant des conversations)
 - Ayant une politique alimentaire saine
 - Encourageant de bonnes compétences de soin de soi-même
 - Fournissant des repas nutritifs
 - Fournissant des périodes de repos pendant la journée
 - Fournissant des expériences de jeu aux extérieures
 - Complétant des inspections de la cour de récréation

2. **Nous soutenons des interactions positives et sensibles entre les enfants, les parents, les pourvoyeurs de garde d'enfants et le personnel par:**
 - Permettant un jouet de transition ou autre article de confort pour des difficultés
 - Apportant et affichant des photos de la maison
 - Guidant les enfants à trouver une solution entre eux
 - Demandant des questions ouvertes et bâtir leur vocabulaire
 - Ayant des conversations qui sont significatives, y compris de la communication non verbale, prenant le temps pour voir les répliques
 - Étant des partenaires dans la conversation - pas le directeur
 - Parlant aux enfants convenablement, ton de voix, utilisation du langage et proximité à l'enfant
 - Impliquant les parents dans le programme

3. **Nous encourageons les enfants à interagir et communiquer d'une façon positive et soutenir leur capacité d'auto réglée par:**
 - Consolant et calmant les enfants et leur donner de l'affection
 - Fournissant des photos d'enfants faisant des routines - un calendrier visuel
 - Chantant des chansons en général pour déclencher la connaissance de ce que faire (la chanson pour nettoyer et la chanson pour dire au revoir et donner des avertissements verbaux
 - Utilisant leurs mots et modelant les mots dont ils ont besoin
 - Modelant des techniques d'autorégulation (eg. Tucker la Tortue, aidant les enfants à identifier les émotions, des techniques de respiration)

- Provoquant des pensées et comment trouver des résolutions de problèmes avec les enfants
- Résolvant leurs propres problèmes sous la surveillance des adultes et les aider à trouver des solutions
- Encourageant la conversation parmi les enfants
- Les activités sont flexibles pour permettre des choix
- Rassurant les enfants

4. **Nous favorisons l'exploration d'enfant, le jeu(la pièce) et l'enquête par:**
 - Tenant compte d'un minimum d'une heure de jeu avec des activités planifiées – ayant assez de temps pour s'engager dans le jeu – prolongeant le programme s'il y a un besoin
 - Ayant une routine flexible pour suivre les intérêts des enfants
 - Suivant les intérêts des enfants par l'observation et la conversation et allongeant le jeu en provoquant une enquête
 - Des parties desserrées, matériels ouverts et outils disponibles
 - L'exploration, le jeu et l'enquête sont visibles par la documentation, des photos, des vidéos et le travail d'art.

5. **Nous fournissons des expériences initiées par les enfants et supportées par les adultes en:**
 - Organisant des sorties éducatives, des événements spéciaux et des conférenciers
 - Encourageant les enfants d'essayer de nouvelles choses
 - Étant un partenaire égal dans le jeu
 - Encourageant les enfants à prolonger l'apprentissage
 - Posant des questions ouvertes pour obtenir plus d'informations
 - Fournissant une variété d'activités basées sur les intérêts des enfants
 - Fournissant une variété de ressources pour supporter leur apprentissage

6. **Nous planifions pour et créons des environnements d'apprentissage positifs et des expériences dans lesquelles l'apprentissage de chaque enfant et le développement seront supportés en:**
 - Planifiant pour toutes les domaines de développement
 - Observant les enfants pour aider avec la planification autour des intérêts
 - Étiquetant les étagères avec des images et des mots (anglais/français)
 - Ne fournissant aucun exemple ou modèle
 - L'environnement intérieur et extérieur est configuré avec un bon flux et est invitant
 - Les articles dans la pièce reflètent des expériences de réalité et se relient aux enfants
 - Ayant des occasions pour un risque raisonnable et sûr
 - Parvenant leurs propres théories en jeu et échafaudage de l'apprentissage

7. **Nous avons incorporé le jeu intérieur et extérieur, aussi bien que le jeu actif, le repos et le temps calme, durant la journée et en prend en considération les besoins individuels des enfants recevant la garde d'enfants en:**
 - Étant flexible avec des routines pour profiter du plein air
 - Utilisant des matériels naturels
 - Ayant une variété d'équipement d'activité physique et planifiant pour neuf compétences différentes de motricités brutes
 - Fournissant des activités et de la programmation qui promeut les types de jeu différents
 - Fournissant un espace privé
 - Fournissant un espace à l'extérieur riche en activités intéressantes
 - Fournissant un défi selon le développement de l'enfant
 - Amenant l'intérieur à l'extérieur et l'extérieur à l'intérieur, etc. (Ex. Cuisine de boue)

8. **Nous favorisons l'engagement de et la communication avec les parents du programme et leurs enfants en:**
 - Assurant que les parents se sentent estimés dans la façon dont ils choisissent de parenté
 - Étant supportant et engageant avec les familles
 - S'assurant que la documentation est à un endroit où c'est visible aux familles et les parents sont encouragés à inclure leurs propres commentaires
 - Invitant les parents à partager leurs talents et faire don d'articles basés sur les intérêts de leur enfant

9. **Nous impliquons des partenaires communautaires locaux et permettons à ces partenaires de donner leurs appuis aux enfants, leurs familles et personnels en:**

- Étant impliqué dans des évènements et des comités communautaires
- Fournissant des références aux familles qui les exigent sur une base continuelle
- Offrant du support et des informations
- Utilisant des outils de dépistage liés au développement
- Étant bien informés et conscients des services qui sont disponibles dans notre région
- Formant des partenariats avec les écoles, les bibliothèques, les agences qui offrent des services dans la communauté, etc.
- Planifiant des visites scolaires

10. **Nous supportons le personnel, les Pourvoyeuses de garde d'enfants à domicile ou autres qui interagissent avec les enfants à une garderie ou à une garde d'enfants à domicile par rapport au développement professionnel continu en:**
 - Se commettant à des occasions de développement professionnelles
 - Se commettant à des occasions autodidactes de développement
 - Étant à la recherche des occasions d'une formation qui serait avantageuse à eux
 - En les soutenant avec différentes options (ressources/outils/temps/réunions/travail en réseau)
 - Étant bien informé et conscient des services qui sont disponibles dans notre région
 - Formation continuelle et allant aux formations disponibles aussi souvent que possible
 - Le plan d'apprentissage professionnel continu du Collège des Éducateurs de petite enfance complété par les éducateurs

11. **Documentation et revue de l'impact des stratégies exposées dans les clauses (a) à (j) sur les enfants et leurs familles:**
 - Passer en revue la déclaration et les politiques annuellement
 - Observation du personnel et de l'environnement
 - Réunions du personnel
 - Le personnel en faisant du remue-méninge pour ajouter leurs idées à la Déclaration de programme annuellement
 - La révision, la planification, la consultation et la mise en œuvre des plans individuels d'enfant des agences partenaires de ressource (par exemple le comportement, la ressource, etc.) pour l'inclusion au programme et l'adaptation de l'environnement comme nécessaire.

Autorisation

Centre pour enfants Timiskaming Child Care opère en conformité avec:

- Ministère de l'Éducation
- Guide sur la délivrance des permis des centres de garde d'enfants
- Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance, 2014
- Comment apprend-on? Pédagogique de l'Ontario pour la petite enfance
- Les quatre fondations pour apprendre (l'appartenance, le bien-être, l'engagement et l'expression)
- Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance
- Tous règlements de santé et d'incendie qui s'appliquent

Admission et acquittement

Toutes les pages du formulaire du préplacement (soit le service de garde à domicile ou le service de garde au centre, selon le cas) ainsi qu'une copie du dossier de vaccination à jour de l'enfant ou de la déclaration d'exemption doivent être remplies et retournées **avant** le début de la garde de l'enfant. Une confirmation de l'état vaccinal du centre de santé est requise **avant** que l'enfant ne commence.

Admission à temps plein

Les soins à temps plein sont donnés aux enfants âgés de 0 à 12 ans qui fréquentent la garderie plus de 6 heures/jour et 5 jours par semaine. Les placements à temps plein ont droit à 10 jours de vacances par année et seront facturés pour tout le mois (moins les jours fériés/fermetures).

Admission à temps partiel

Les soins à temps partiel sont donnés aux enfants âgés de 0 à 12 ans qui fréquentent la garderie plus de 6 heures/jour avec une moyenne de 3 jours par semaine pour l'ensemble du mois. Les placements à temps partiel

ont droit à 10 jours de vacances par année et seront facturés au moins 12 jours par mois selon le mois (moins les jours fériés/fermetures).

Admission occasionnelle
Admission occasionnelle est donnée aux enfants âgés de 0-12 ans. Ces espaces dépendent de nos admissions à temps partiel et à temps plein. Ces places ne seront pas réservées à l'avance et seront réservées selon la disponibilité. Nous n'accepterons pas de calendriers mensuels pour ces espaces.

Quand un enfant atteint l'âge de 13 ans entre le 1er janvier et le 30 juin, l'enfant sera acquitté du programme d'âge scolaire le dernier jour d'école de cette année. Quand un enfant atteint l'âge de 13 ans entre le 1er juillet et le 31 décembre, l'enfant sera acquitté quand l'école reprend à l'automne de cette année.

Si votre enfant quitte le programme à votre discrétion, et par la suite retourne, la date de rentrée sera la nouvelle date d'inscription. **Lorsqu'un enfant est retiré d'un programme, un avis écrit de deux semaines doit être présenté**. Si l'avis n'est pas fourni, la famille sera facturée au lieu d'un avis. Si un espace n'est pas disponible au moment de la nouvelle inscription, votre enfant retournera sur la liste d'attente. (Cela comprend les retraits pour l'été)

Si votre enfant est absent **sans préavis** pendant cinq jours consécutifs, cela sera considéré comme un retrait volontaire des services de garde. On vous facturera vos jours de garde réguliers pour une période de deux semaines et votre enfant quittera le programme.

En cas d'insuffisance personnelle, votre enfant pourrait devoir être libéré sans préavis. Si votre enfant est libéré, vous serez placé sur une liste d'attente prioritaire pour la réintégration.

Centre de garde uniquement
En raison du nombre limité de places en garderie, le Centre pour enfants Timiskaming Child Care ne peut pas toujours garantir que des places seront disponibles pour que votre enfant passe d'un programme à l'autre. Toutefois, les superviseurs feront tous les efforts possibles pour faire participer les enfants au prochain programme, dans la mesure du possible. La date d'admission est utilisée pour sélectionner le mouvement pour tous les enfants. Les parents des enfants du programme préscolaire seront informés au printemps de l'état de la disponibilité des places pour les déplacements vers le programme d'âge scolaire. Dans le cas où votre enfant est libéré, en raison de places insuffisantes, vous serez placé sur une liste d'attente prioritaire pour la rentrée.

Période d'intégration

Il est très important que votre enfant soit intégré graduellement au programme. L'objectif de cette intégration graduelle est de faciliter l'intégration des enfants dans une nouvelle entente de garde d'enfants qui comporte des routines et des transitions tout au long de la journée. Un autre facteur important est que votre enfant devra s'adapter à de nombreux nouveaux amis et adultes dans son programme. Le calendrier d'intégration de votre enfant sera discuté au moment de l'admission au programme. La période d'intégration peut être d'une semaine ou plus, selon la capacité de l'enfant à s'adapter au programme.

Des articles pour apporter à la garderie

Votre enfant devrait être prêt pour les conditions à l'intérieur et extérieur à longueur d'année. Un change complet de vêtements doit être gardé à la garderie. Tous les vêtements et les articles personnels doivent être étiquetés pour votre enfant. Les enfants passent au moins deux heures par jour à l'extérieur si la température le permet. Par conséquent, veuillez habiller votre enfant en fonction de la température extérieure (p. ex., chapeau, mitaines, foulard, manteau, pantalon de ski ou d'éclaboussures, chaussures/bottes, etc.).

Ci-dessous se trouve une liste de ce dont votre enfant aura besoin pour la garderie:

- Chapeau
- Couverture
- Souliers pour l'intérieur
- Souliers pour dehors
- Vêtements d'extérieur approprié pour la température
- Change de vêtements complète
- Photo de famille
- Brosse à dents
- Crème solaire *
- Couches *
- Serviettes humides *
- Suce *
- Bouteille *
- Lait maternel ou formule *

* si nécessaire pour votre enfant

Heures de service / Vacances

Centre de garde uniquement

Garderie Iroquois Falls Daycare, Garderie Temagami Daycare, Garderie des Moussaillons, Centre des petits explorateurs et Little Learners Child Care Centre est ouvert à longueur d'année, du lundi au vendredi. (Pourvu que les nombres soient suffisants). Garderie d'Earlton, Garderie Ste Croix, École Catholique St-Patrick et École English Catholic Central, opère seulement pendant l'année scolaire.

Les heures de service peuvent changer si nos centres ne sont pas en mesure de pouvoir remplir les postes nécessaires pour répondre à toutes les exigences opérationnelles.

Tous les programmes des centres de garde sont fermés les journées suivantes:

- Jour de l'an
- Jour de la famille
- Vendredi saint
- Lundi de Pâques
- Fête de Victoria
- Fête du Canada
- Congé civique
- Fête du Travail
- Action de grâce
- Jour de Noël
- Lendemain de Noël

Garde d'enfants à domicile uniquement

Les heures de service pour la garde d'enfants à domicile sont flexibles et peuvent inclure des heures prolongées durant la soirée, les fins de semaine et les jours fériés. Consultez votre pourvoyeuse pour obtenir de plus amples renseignements sur ses heures de soins.

Calendrier mensuel et feuille de réservation

Centre de garde uniquement

Tous les calendriers mensuels doivent être remis au superviseur de la garde d'enfants au plus tard le 1er du mois, un mois à l'avance; (ex. que le calendrier mensuel de mars est dû le 1 février). Si nous n'avons pas reçu votre calendrier au plus tard le 5e jour ouvrable du mois, nous offrirons notre espace à une famille en appel. Les calendriers sont un must pour assurer la viabilité de nos programmes et sans eux, nous ne pouvons pas garantir votre espace. Le parent doit payer mensuellement les services de garde, selon ce qui est indiqué sur le calendrier mensuel. Les factures sont fournies dans les dix jours suivant la fin du mois; les paiements sont dus dans les 30 jours suivant la date de la facture. Cela s'applique uniquement à nos stages à temps partiel.

Le Centre pour enfants Timiskaming Child Care n'offrira plus de jours de maladie ni de jours d'annulation, ces types d'absences peuvent être considérés comme des jours de vacances. Veuillez consulter notre politique de vacances ci-dessous. Aucune exception ne sera accordée. Les retraits de soins placeront automatiquement votre enfant sur la liste d'attente.

Garde d'enfants à domicile uniquement

Toutes les fiches de réservation doivent être remises au fournisseur au plus tard le 1er et le 15 du mois (sauf disposition contraire avec la pourvoyeuse). Le parent doit payer mensuellement les services de garde, selon ce qui est indiqué sur les feuilles de réservation. Les factures sont fournies dans les dix jours suivant la fin du mois; les paiements sont dus dans les 30 jours suivant la date de la facture.

Politique de vacances

Le Centre pour enfants Timiskaming Child Care permettra à nos admissions à temps plein et à temps partiel 10 jours de vacances par an (année civile c.-à-d. janvier à décembre). Ces jours peuvent être utilisés pour les vacances, les jours de maladie, les rendez-vous, etc. Les exceptions à cette politique seront à la discrétion du Directeur général ou de son délégué.

Frais

- Banque en ligne: Il y a des options de banque en ligne pour les banques suivantes: Royal, TD, CIBC, Caisse Populaire et Scotia.
- Transfert électronique "E-Transfer": Un transfert électronique est possible de votre banque à l'adresse courriel suivante, etransfer@timiskamingchildcare.ca. Pour votre question de sécurité, la réponse doit être votre numéro de compte.
- Autre méthode de paiement**:** Paiement est possible via l'application portail Parent avec Visa ou Visa débit.

- Les paiements sont exigés mensuellement 28 jours après la date de facturation indiquée sur votre facture.
- Les remboursements sont à la discrétion de la directrice des opérations/service des finances. S'il y a une erreur dans votre facture, veuillez nous contacter finance@timiskamingchildcare.ca

Les frais de garde d'enfants

Centre de garde uniquement

	Centre des petits explorateurs	Garderie des Moussaillons	Garderie d'Earlton*	Little Learners Child Care Centre	English Catholic Central School & Garderie Ste-Croix	Temagami Day Care*	Garderie d'Iroquois Falls	Garderie de Larder Lake*
Heures d'ouverture	7h – 18h	7h – 18h	7h – 18h	7h – 18h	7h - 8h45 15h-18h	8h – 17/17h30	6h30 – 17h30	7h – 18h
Parascolaire avant l'école	10 $	10 $	10 $	10 $	10 $	10 $	10 $	10 $
Parascolaire après l'école	15 $	15 $	15 $	15 $	15 $	15 $	15 $	15 $
Parascolaire pleine journée	32 $	32 $	32 $	32 $	32 $	35 $	35 $	32 $
Frais de retard après 18h00, par 15 minutes	5 $	5 $	5 $	5 $	5 $	$5*	5 $	5 $

Une journée complète dure 5.5 heures ou plus

Sauf indication contraire, les âges sont les suivants:

- **Nourrissons:** 0-17 mois
- **Bambin:** 18-29 mois
- **Préscolaire:** 30-44 mois
- **Âge scolaire:** jusqu'à 12 ans

*Programme de regroupement familial: 0-12 ans
*Temagami – Programme de regroupement familial fini à 17 h 30, les heures parascolaire finissent à 17 h 30
*Les heures peuvent varier selon le nombre de personnel.

Garde d'enfants à domicile uniquement

Description	Nourrissons (0 à 17 mois)	Bambin (18 à 29 mois)	Préscolaire (30 à 44 mois)	Parascolaire (jusqu'à 12 ans)
Avant l'école (0 à 2 heures)	N/A	N/A	N/A	10 $
Après l'école (0 à 3 heures)	N/A	N/A	N/A	15 $
Avant et après l'école (0 à 2 heures + 0 à 3 heures)	N/A	N/A	N/A	25 $
Pleine journée (5 heures et sous 9.5 heures)	N/A	N/A	N/A	35 $
Demi journée (sous 5 heures)	N/A	N/A	N/A	25 $
Journée prolongée A (9.5 heures et sous 14))heures) heures)	N/A	N/A	N/A	44 $
Journée prolongée B (14 heures et sous 18 heures)	N/A	N/A	N/A	56 $

Journée prolongée C (18 heures et sous 23 heures)	N/A	N/A	N/A	64 $
*Repas et collation inclus.				

CWELCC

À compter du 1er janvier 2025, avec la mise en œuvre de la nouvelle approche de financement basée sur les coûts, les frais de base pour les services de garde d'enfants dans les programmes inscrits au CWELCC seront d'un maximum de 22 $ par jour pour les enfants admissibles.

FRAIS NON DE BASE

Frais	Non CWELCC Eligible	Non CWELCC Eligible
Frais de retard après 18 h, par 15 minutes	5$	5$

FRAIS CWELCC DE BASE ÉLIGIBLE

Frais	Non CWELCC	CWELCC janvier 2025
Frais de Centre de garde		
Nourrisson pleine journée	N/A	21.26 $
Bambin pleine journée	N/A	18.90 $
Préscolaire pleine journée	N/A	18.90 $
Parascolaire avant l'école	10$	N/A
Parascolaire après l'école	15$	12 $
Parascolaire pleine journée	35 $	16.54 $
Frais de garde d'enfants à domicile		
Pleine journée (0 - 17 mois) (5 heures et moin que 9.5 heures)	N/A	21.26 $
Demi-journée (0 - 17 mois) (moin que 5 heures)	N/A	16.54 $
Journée prolongée A (0 - 17 mois) (9.5 heures et moin que 14 heures)	N/A	22 $
Journée prolongée B (0 - 17 mois) (14 heures et moin que 18 heures)	N/A	22 $
Journée prolongée C (0 - 17 mois) (18 heures et moin que 23 heures)	N/A	22 $
Pleine journée (18 – 44 mois) (5 heures et moin que 9.5 heures)	N/A	22 $
Demi-journée (18 – 44 mois) (moin que 5 heures)	N/A	14.17 $
Journée prolongée A (18 – 44 mois) (9.5 heures moin que 14 heures)	N/A	20.79 $
Journée prolongée B (18 – 44 mois) (14 heures et moin que 18 heures)	N/A	22 $
Journée prolongée C (18 – 44 mois) (18 heures et moin que 23 heures)	N/A	22 $
Avant l'école (jusqu'à 2 heures)	10$	N/A
Après l'école (jusqu'à 3 heures)	15$	12 $
Avant et après l'école (jusqu'à 2 heures + jusqu'à 3 heures)	25 $	12 $
Pleine journée (Parascolaire) (5 heures et moin que 9.5 heures)	35 $	16.54 $
Demi-journée (Parascolaire) (moin que 5 heures)	25 $	12 $
Journée prolongée A (Parascolaire) (9.5 heures moin que 14 heures)	44 $	20.79 $
Journée prolongée B (Parascolaire) (14 heures et moin que 18 heures)	56 $	22 $
Journée prolongée C (Parascolaire) (18 heures et moin que 23 heures)	64 $	22 $

Comptes arriérés

Le département de finance est responsable de surveiller pour tous les comptes des clients et apporter à l'attention tous les comptes arrière au Directeur général. Le Directeur général est responsable de surveiller pour les collections des comptes arrière avec des lettres de l'agence formelle.

Tous les comptes arriérés de 61 jours sont portés à l'attention du Directeur général, et envoyés une lettre de collection finale. L'utilisation de service sera terminée et le compte rendu est envoyé à l'agence de recouvrement si aucun paiement n'est fait par le 10e du mois suivant.

Les familles qui reçoivent **trois avis de résiliation pour non-paiement des frais de garde au cours d'une même année civile** en raison de soldes impayés seront définitivement désinscrites de nos services.

Cette mise à jour vise à soutenir la stabilité des flux de trésorerie de l'organisme tout en offrant aux familles plusieurs occasions de régulariser les paiements en retard ou de conclure une entente financière officielle.

On fournira votre reçu d'impôt sur le revenu officiel en février.

L'arrivée et ramassage

Les enfants d'âge scolaire qui sont malades ou blessés ou renvoyés à la maison pendant la journée d'école ne peuvent pas être acceptés à la garderie. S.v.p., notifiez la Superviseure de la garderie si ceci arrive.

Arrivée

Si votre enfant est absent du centre de garde, vous devez en informer l'éducateur de votre enfant dès que possible.

Lorsqu'un enfant n'est pas arrivé au centre de garde comme prévu

Lorsqu'un enfant n'est pas arrivé au centre de garde et que le parent ou le gardien n'a pas communiqué un changement de dépôt (p. ex., laisser un message vocal ou informer le personnel à la fermeture au moment du ramassage), le personnel doit informer le superviseur et il doit commencer à communiquer avec le parent/gardien de l'enfant au plus tard 15 minutes après l'heure prévue d'arrivée.

Lorsque le parent/gardien est en retard, le personnel va :

1. Communiquez avec le parent ou gardien aux numéros indiqués sur la carte de l'enfant.
2. Si le contact avec le parent ou le gardien n'est pas établi, appelez la ou les personnes-ressources d'urgence sur la fiche de l'enfant.
3. Si les parents, gardiens et les personnes-ressources en cas d'urgence ne sont pas disponibles, et qu'il s'écoule une heure après l'heure indiquée, communiquez avec la société d'aide à l'enfance appropriée et suivez leurs instructions.
4. Si le parent ou le gardien accuse un retard répétitif, le personnel avisera le superviseur ou le représentant désigné qui rencontrera les parents ou gardiens au sujet de la situation.

Parents/gardiens/contacts d'urgence inaccessibles

Si les parents/gardiens/contacts d'urgence ne sont pas disponibles/inaccessibles après une heure de tentatives, peu importe l'heure de la journée, les Services à l'enfance et à la famille seront appelés.

Une fois que l'absence de l'enfant a été confirmée, le personnel du programme doit consigner l'absence de l'enfant sur le registre des présences et tout renseignement supplémentaire sur l'absence de l'enfant dans le registre écrit quotidien.

Quand un enfant arrive

Chaque jour, vous devez inscrire votre enfant sur la feuille d'entrée/sortie. Veuillez vous assurer que votre enfant a été reconnu par un membre du personnel ou un fournisseur de services de garde à domicile à son arrivée au programme et au moment du départ.

Ramassage des enfants

La sécurité des enfants est une préoccupation primordiale dans nos centres. Pour faire le suivi de tous les dépôts et ramassages d'enfants, les parents ou les gardiens doivent signer les entrées et les sorties des enfants chaque

jour au moyen de l'application «Parent ». (Le personnel n'est pas autorisé à faire ceci au nom des parents ou des gardiens.)

En règle générale, les personnes qui viennent chercher des enfants doivent être âgées d'au moins 18 ans et présenter une pièce d'identité avec photo valide. Dans des circonstances exceptionnelles, et seulement avec le consentement écrit du parent/gardien, une personne plus jeune peut être autorisée à aller chercher un enfant.

Lorsque des enfants sont ramassés au Centre, le personnel s'assurera que la personne qui effectue le ramassage est autorisée à le faire et ne semble pas être malade ou en état d'ébriété. De plus, si les parents ou les personnes responsables arrivent après l'heure de fermeture pour aller chercher leurs enfants, des procédures de ramassage en retard seront appliquées en raison de problèmes de sécurité et de coûts de personnel (voir ci-dessous Frais de retard).

Ramassage par une personne inconnue
Si la personne qui vient chercher l'enfant n'est pas connue d'un membre du personnel, celui-ci consultera d'autres membres du personnel pour déterminer si un autre membre du personnel sait si cette personne est autorisée à aller chercher l'enfant. Si le personnel présent ne le connaît toujours pas, le nom de l'enfant sera vérifié dans le dossier et une pièce d'identité avec photo sera exigée. Si la personne inconnue n'est pas autorisée à aller chercher l'enfant, il faut communiquer avec le parent pour obtenir sa permission. Si les parents ne sont pas disponibles, l'enfant ne peut pas être autorisé à partir avec la personne non autorisée.

Si une tentative est faite pour prendre l'enfant ou si la personne part avec l'enfant, le personnel appellera le 911 (police).

Le superviseur ou la personne désignée doit être immédiatement informé et le personnel continuera de tenter de communiquer avec le ou les parents/gardiens.

Ramassage par une personne qui semble malade
Si un parent ou une personne autorisée semble être malade ou intoxiqué lorsqu'il arrive pour aller chercher un enfant et que le personnel est préoccupé pour la sécurité de l'enfant, le personnel suggérera que le parent ou la personne autorisée ne parte pas avec l'enfant. Le personnel peut offrir d'appeler un taxi ou une autre personne-ressource autorisée pour l'aider. Le superviseur ou la personne désignée sera impliqué dans cette situation. Si la personne en état d'ébriété accepte un taxi lorsque le centre ferme, un membre du personnel restera avec le parent ou la personne autorisée jusqu'à ce que le taxi soit arrivé.

Si la personne malade insiste pour quitter le centre avec l'enfant, le personnel ne peut empêcher le parent ou la personne autorisée de prendre son enfant, car seule la SAE ou une ordonnance du tribunal peut le permettre. Si des préoccupations relatives à la sécurité de l'enfant sont présentes, le personnel devrait appeler le SATJ.

Si la personne malade ou en état d'ébriété conduit l'enfant et que le personnel est préoccupé, le personnel doit prendre note de la voiture, du numéro de permis et de la destination probable, puis appeler la police.

Procédure de ramassage tardif d'un enfant

Chaque centre/programme/pourvoyeuse a une heure spécifique de fermeture. On demande aux parents de prévoir suffisamment de temps pour habiller leur enfant, ramasser les vêtements de l'enfant, les œuvres d'art, parler à un membre du personnel (au besoin) et quitter le centre avant qu'il ferme. Si le parent ou le gardien sait qu'il va être en retard, ils doivent appeler le Centre/Programme/Pourvoyeuse pour informer le personnel de leur intention de venir chercher leurs enfants. En raison des coûts de fonctionnement et du personnel engagés lorsqu'un parent/gardien est en retard, des frais de retard seront facturés.

Lorsque le parent ou le gardien est en retard le personnel va

1. Communiquez avec le parent ou le gardien aux numéros figurant sur la fiche de l'enfant.
2. Si le contact avec le parent ou le gardien n'est pas établi, appelez la ou les personnes-ressources d'urgence sur la carte de l'enfant et prenez des dispositions pour que l'enfant soit récupéré.
3. Si les parents/gardiens/personnes-ressources d'urgence ne sont pas disponibles et qu'il est une heure après la fermeture, communiquez avec la Société d'aide à l'enfance appropriée et suivez ses instructions. En aucun cas le personnel ne doit retirer les enfants du Centre.

4. Si le parent ou le gardien est en retard de façon répétitive, le personnel informera le superviseur ou la personne désignée qui rencontrera les parents ou les gardiens au sujet de la situation.

Parents/gardiens/personnes-ressources d'urgence inaccessibles
Si les parents/gardiens/personnes-ressources en cas d'urgence ne sont pas disponibles/inaccessibles après une heure de tentatives répétées à n'importe quel moment de la journée, les Services à l'enfance et à la famille seront appelés.

Frais de retard

Centre de garde seulement
Chaque centre/programme/pourvoyeuse a une heure spécifique de fermeture. Les parents sont obligés de notifier le centre/programme dès que possible s'ils ne peuvent pas arriver par l'heure de fermeture. Une pénalité de retard de 5.00 $ pour toutes les 15 minutes que l'enfant demeure au centre/programme après la fermeture sera facturée. Les parents doivent signer le formulaire de retard comme ils quittent le centre/programme. Toutes les charges pour des pénalités de retard seront incluses dans la facture mensuelle.

Garde d'enfants à domicile uniquement
Les parents doivent avertir la pourvoyeuse le plus tôt possible s'ils ne sont pas en mesure d'arriver à l'heure prévue. Bien qu'il n'y ait pas de frais de garde tardive, si un enfant est en garde au-delà du nombre d'heures autorisé par un code de garde, vous pouvez être facturé pour le prochain code de garde.

Liste d'attente

Le Centre pour enfants Timiskaming Child Care ne facturera pas les parents pour l'occasion de placer leur enfant sur une liste d'attente pour une place qui n'est pas garantie à la garderie ou à une maison de garde à domicile.

Les enfants sur la liste d'attente qui ont besoin de services plus tôt (c.-à-d. ce mois-ci plutôt que dans trois mois) recevront d'abord une place en garderie. La priorité sera accordée aux enfants dont l'horaire correspond à la disponibilité des locaux du programme de garde d'enfants.

Confidentialité

On considère les informations qui sont divulguées quant aux enfants et les familles confidentielles. N'importe quelles demandes de telles informations doivent être mentionnées au Directeur général. Le centre de garde peut sortir des informations quant à un enfant ou sa famille, sans consentement parental, aux officiels de: a) les Tribunaux (après un mandat ou un ordre judiciaire); b) le bureau du Médiateur; c) le Ministère de l'Éducation et d) l'Aide à l'enfance.

Programme

Les calendriers quotidiens et les plans pour les programmes sont affichés pour informer les parents des différentes activités. Ces plans permettent le jeu intérieur et extérieur, le jeu calme et actif, des activités d'apprentissage auto-adressées et engageantes pour permettre à l'enfant de se développer dans toutes les zones. Les plans des programmes sont développés autour des intérêts actuels d'enfant.

Comme décrit dans notre Déclaration de programme, nos programmes et services sont commis à offrir des programmes de qualité aux enfants et aux familles qu'ils servent.

Nous travaillons aussi avec une équipe de services d'assistance inscrits ci-dessous:
- Support de comportement
- Programmes de ressources
- Éducatrice de la petite enfance
- Coordinatrice d'assurance de qualité

Temps d'écran

Nous suivons les recommandations de la Société canadienne de pédiatrie (SCP) pour le temps d'écran. Selon SCP, le temps d'écran et les jeunes enfants: Promouvoir la santé et le développement dans un monde numérique (novembre 2017);

"Afin de promouvoir la santé et le développement des enfants dans un monde numérique, les médecins et les autres fournisseurs de soins de santé devraient conseiller les parents et les gardiens de jeunes enfants sur l'utilisation appropriée du temps d'examen. Voici des recommandations précises:

Réduire au minimum le temps d'écran:

- Il est déconseillé d'utiliser un écran pour les enfants de moins de deux ans.
- Pour les enfants de 2 à 5 ans, limiter le temps d'écran routine ou régulier à moins d'une heure par jour.
- Veiller à ce que le temps de présélection sédentaire ne fasse pas partie de la routine des services de garde pour les enfants de moins de cinq ans… "

Le temps d'écran est traité comme une activité spéciale et non comme une partie de la routine quotidienne régulière. L'utilisation du temps d'écran pour le jeu actif (Zumba, danse, yoga, etc.) est autorisée pour les enfants d'à peine deux ans, avec l'approbation de l'agence. Le temps d'écran (télévision, vidéos, DVD, jeux d'ordinateur, tablettes, Internet, etc.), s'il est utilisé, sert à compléter l'apprentissage et les intérêts des enfants et se limite aux enfants de cinq ans et plus. S'il est utilisé, l'éducateur ou la pourvoyeuse s'assurera que l'utilisation est supervisée et que le contenu n'est pas biaisé et approprié.

Lorsqu'il y a un groupe d'âge mixte avec des enfants de moins de 2 ans, on observe ce qui suit:

- Il faut obtenir l'approbation de l'agence pour l'heure d'écran préalable.
- Le temps d'écran sera limité à 30 minutes.

Période de repos

Selon la Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance, il y a une période de repos l'après-midi pour tous les enfants qui ne vont pas encore à l'école (nourrisson/bambin/préscolaire). Nous encourageons les parents à apporter une couverture préférée ou un jouet de sommeil de leur enfant pour assurer une sécurité complète pour l'enfant tandis qu'il/elle se repose. Chaque enfant plus de dix-huit mois d'âge jusqu'à et incluant cinq ans aura l'occasion de faire une pause d'une période n'excédant deux heures de long l'après-midi. Le besoin du repos est reconnu et le sommeil varie grandement aux différents âges et même parmi les enfants du même âge.
Pour les enfants qui demeurent éveillés, il y aura des alternatives d'activités calmes, supervisées à tout temps.

Surveillance durant le sommeil

Le personnel dans les garderies et les pourvoyeuses de garde d'enfants à domicile effectueront physiquement, des vérifications visuelles directes des enfants qui dorment et surveilleront pour des indicateurs de détresse ou des comportements inhabituels. Des vérifications visuelles seront faites toutes les 10 minutes pour les enfants en bas de 12 mois et toutes les 15 minutes pour tous les autres enfants. Pour plus d'informations, référez-vous à la procédure de surveillance durant le sommeil que vous trouverez sur notre site web.

Participation parentale

Le personnel et les pourvoyeuses de garde d'enfants à domicile feront un effort de communiquer régulièrement avec les parents quant à leurs enfants. Nous encourageons les parents à contacter le personnel / les pourvoyeuses avec n'importe quelles questions. Les réunions parentales peuvent être prévues sur base nécessaire. Les parents seront gardés informés de n'importe quels séminaires, ateliers et réunions liées au développement de l'enfant et des sujets de vie familiaux.

Si vous avez des questions quant à une partie du programme, nous vous encourageons à discuter avec la pourvoyeuse de votre enfant. Dans chaque cas, nous essayerons de répondre à vos préoccupations et questions d'une façon opportune et satisfaisante. Si votre préoccupation n'est pas toujours résolue à votre satisfaction, vous êtes encouragés à l'adresser par écrit et l'expédier au superviseur immédiat.

Sorties éducatives

Centre de garde uniquement

Les programmes peuvent prendre des excursions en marchant dans la communauté. Ces excursions ne devraient pas inclure une transportation motorisée. Aucun véhicule privé ne sera utilisé pour le transport d'aucun enfant dans aucun programme fourni par le centre. Une forme d'autorisation, dans le paquet d'enregistrement, reconnaît la permission parentale pour un enfant de laisser la garderie pour des promenades de voisinage et des visites aux parcs locaux.

Les parents seront notifiés par écrit quant aux détails de n'importe quelles sorties éducatives prévues qui exigent le transport d'un autobus. Des formulaires d'autorisation parentale écrite seront distribués et doivent être signés et rendus au centre pour permettre à votre enfant de participer. Les parents sont encouragés à accompagner leur enfant sur une sortie éducative, pourvu qu'un contrôle de secteur vulnérable ait été complété et qu'une copie soit fournie aux Superviseurs du centre **avant** la sortie éducative. Si vous choisissez de ne pas envoyer votre enfant à la sortie éducative, les services de garde pourraient être annulés cette journée-là si nous ne sommes pas en mesure de respecter les exigences en matière de personnel et de ratios.

Garde d'enfants à domicile uniquement

Le programme de garde d'enfants à domicile peut faire des excursions à pied ou en véhicule dans la communauté. Un formulaire d'autorisation figurant dans la trousse d'inscription reconnaît l'autorisation parentale d'un enfant de quitter les lieux pour des promenades dans la communauté, des visites dans les parcs locaux et des déplacements dans le véhicule personnel de la pourvoyeuse.

Les parents seront avisés par écrit des détails de toute excursion prévue qui nécessite le transport dans un véhicule. Les formulaires d'autorisation parentale écrite seront distribués et doivent être signés et retournés à la pourvoyeuse de garde à domicile afin que votre enfant puisse participer. Les parents sont encouragés à accompagner leur enfant lors d'une sortie, pourvu qu'une vérification du secteur vulnérable ait été effectuée et qu'une copie ait été remise à la pourvoyeuse de garde à domicile ou à la Consultante de garde à domicile **avant** la sortie.

Santé

Pour assurer la santé globale et la sécurité de tous les enfants, nous vous demandons de ne pas apporter votre enfant au centre s'il/elle a les symptômes ou conditions suivantes. Des délais d'exclusion accrus peuvent exister pendant les maladies.

- Une température élevée de 100.4 degrés F ou plus grande.
- Vomissements (deux fois dans une période de 24 à 48 heures, selon les directives de la santé publique)
- Diarrhée (deux fois dans une période de 24 à 48 heures, selon les directives de la santé publique)
- Combinaison de vomi et diarrhée (une de chaque dans une période de 24 à 48 heures, selon les directives de la santé publique)
- Les yeux/les oreilles qui ont n'importe quelle sorte de décharge.
- Des éruptions visibles qui n'ont pas été diagnostiquées par un médecin.
- Une toux sévère, un nez qui coule et/ou une congestion.
- L'enfant ne se sent pas bien pour participer dans tous les programmes
- N'importe quelle maladie sociable incluant:
 - L'Impétigo croûte pendant au moins 24 heures après l'initiation du traitement d'antibiotique approprié)
 - Virus Coxsackie, la Cinquième Maladie, la Rougeole allemande, l'Hépatite A, la Méningite, la Rougeole, les Oreillons
 - La Coqueluche
 - La Gale
 - La Scarlatine
 - L'Angine streptococcique
 - La Tuberculose

Les enfants présentant les symptômes suivants seront exclus pendant 24 à 48 heures après la fin du dernier symptôme.

- Diarrhée (2 selles lâches dans les 24 à 48 heures, selon les directives de la santé publique)
- Vomissements (deux fois en 24 à 48 heures, selon les directives de la santé publique)
- Diarrhée et vomissements;

Si votre enfant a une température élevée (101 °F ou plus) pendant la journée, le personnel communiquera avec vous immédiatement. Votre enfant doit être sans fièvre pendant 24 heures sans l'aide de médicaments avant de retourner au programme de garde d'enfants.

Température normale

- **Rectum:** 36.6°C to 38°C (97.9°F à 100.4°F)
- **Bouche:** 35.5°C to 37.5°C (95.9°F à 99.5°F)
- **Aisselle:** 36.5°C to 37.5°C (97.8°F à 99.5°F)
- **Oreille:** 35.8°C to 38°C (96.4°F à 100.4°F)

Quand l'enfant, d'après le personnel, tombe malade pendant la journée, on s'attend à ce que vous preniez votre enfant en dedans d'une heure. Dans le cas où nous ne pouvons pas vous atteindre, nous appellerons le contact d'urgence pour venir prendre votre enfant.

Si un enfant développe une maladie contagieuse, à une décharge des yeux, une éruption ou une autre maladie qui ne peut pas être identifiée, nous exigeons qu'un médecin assure que l'enfant n'est pas contagieux. Une note médicale du docteur qui indique que l'enfant est en santé est requise et peut retourner au programme de garde.

Le Centre pour enfants Timiskaming Child Care suit les recommandations des services de santé et de la Société canadienne de pédiatrie. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les maladies, les symptômes, les exigences d'exclusion et les périodes d'infection, veuillez consulter l'annexe, *La prise en charge des infections*. S.v.p., notez les variations de ce document, selon nos services de santé.

- Les morsures provenant d'humains ne sont pas déclarables en Ontario. Les parents sont responsables de divulguer le statut VIH/hépatite C. de leur enfant si l'enfant est impliqué dans un incident de morsure où un risque de transmission s'est produit.
- Il n'est pas nécessaire de consulter un médecin pour une conjonctivite. Un enfant peut retourner au programme une fois qu'il a reçu au moins 24 heures de traitement approprié (gouttes ophtalmiques sur ordonnance ou en vente libre).

Un contrôle de santé quotidien sera complété pour l'enfant pour assurer que quand l'enfant arrive et avant qu'il/elle commence à s'associer avec les autres enfants pour détecter les symptômes de mauvaise santé, la maladie sociable et la maltraitance des enfants. Référez-vous à la procédure du Contrôle d'infection/de maladie que vous trouverez sur notre site web.

C'est une exigence pour être licenciés que tous les enfants jouent à l'extérieur pour une durée de 2 heures, si la température le permet. Votre enfant devrait retourner au centre se sentant bien pour participer aux activités de plein air.

Les enfants exigent de la crème solaire de mai à septembre. Le centre de garde fournit la crème solaire tandis que la garde à domicile exige que les parents fournissent la crème solaire. Si les parents ne veulent pas utiliser la crème solaire du programme, ils doivent fournir leur propre. Ces contenants doivent être clairement étiquetés. Un formulaire de consentement est inclus dans le paquet d'enregistrement pour que les parents signent.

L'Administration de médicaments et de médication

Le Centre pour enfants Timiskaming Child Care est d'accord avec l'administration de médicaments ou des médications. Les médicaments doivent être dans l'emballage original, tel qu'il a été acheté, et clairement étiqueté avec le nom de l'enfant, le nom du médicament, la posologie à administrer, la date d'achat et la date d'expiration. Les parents doivent remplir un Formulaire d'autorisation d'administration de drogues et de médicaments contenant des renseignements administratifs détaillés. Pour plus d'informations, référez-vous à la procédure de l'Administration de médicaments et de médication que vous trouverez sur notre site web.

Plan de support individualisé

Le Centre pour enfants Timiskaming Child Care assurera qu'un plan de support individualisé à jour est en place pour chaque enfant avec des besoins spéciaux qui reçoit la garde d'enfants à une garderie qu'il opère. Pour plus d'informations, référez-vous au Plan de support individualisé et programmation inclusive que vous trouverez sur notre site web.

Dépistages

Vérification « LookSee »

La liste de vérification « LookSee » est une liste de contrôle de développement novatrice qui suit un enfant de l'âge d'un mois à six ans. Elle fournit une vue instantanée du développement d'un enfant pour discuter avec les parents. La liste de dépistage d'une page simple inclut aussi une feuille détachable d'activités pour améliorer le développement de l'enfant.

Le personnel ou les pourvoyeuses feront le dépistage « LoookSee » avec votre enfant. Vous recevrez une copie de ce dépistage et le personnel discutera n'importe quelles préoccupations qui sont identifiées en faisant le dépistage lié au développement.

Incidents graves

"Incidents graves" veut dire,

- La mort d'un enfant qui reçoit de la garde d'enfants à domicile ou à une garderie, que ce soit que c'est arrivé sur ou hors des lieux
- De l'abus, de la négligence ou une allégation d'abus ou de négligence d'un enfant qui reçoit de la garde d'enfants à domicile ou à une garderie
- Une blessure mortelle ou une maladie mortelle d'un enfant qui reçoit la garde d'enfants à domicile ou à une garderie
- Un incident où un enfant qui reçoit la garde d'enfants à domicile ou une garderie va manquer ou est temporairement non surveillé, ou
- Une interruption non planifiée des opérations normales de garde d'enfants à domicile ou une garderie qui pose un risque à la santé, la sécurité ou le bien-être des enfants recevant la garde d'enfants à domicile ou à la garderie.

L'opérateur remplira un formulaire de notification d'incidents graves pour communiquer des informations aux parents au sujet des incidents graves qui sont arrivés dans leur garderie ou dans la maison de garde d'enfants à domicile. Référez-vous aux procédures pour les incidents graves sur notre site web.

Évacuation d'urgence

Nous avons établi des procédures pour le personnel pour suivre en cas d'urgence qui informe le personnel de leurs responsabilités en cas d'urgence. Nous assurons que le personnel est formé dans et participe aux pratiques d'évacuation d'urgence et assure que les enfants sont formés dans des procédures d'évacuation par des exercices de pratique réguliers. Nous avons établi un processus pour documenter les procédures d'évacuation de secours et notifier les membres du comité exécutif et les familles des situations d'évacuation d'urgence. Référez-vous à la procédure Gestion des situations d'urgence pour plus d'informations sur notre site Web.

Mesures disciplinaires

Afin d'assurer que les enfants puissent jouir d'un environnement sécuritaire et confortable, des mesures disciplinaires sont nécessaires.

Les comportements inacceptables inclus, mais n'est pas limité aux suivants:

- Frapper, mordre (toute forme de comportement agressif)
- Manquer de respect (répondre, impudence, jurons, faire la dure oreille, etc.)
- Menacer les autres (verbalement et physiquement)
- Intimider

Si un enfant se comporte d'une des façons ci-dessus à plusieurs reprises, le superviseur de la garde d'enfants joindra le parent/gardien et fixera un rendez-vous afin de discuter de la situation. Une référence au soutien comportemental sera recommandée au besoin. L'enfant aura trois chances. Si l'enfant continue à adopter un comportement inapproprié, l'enfant sera renvoyé de la garderie. Si le comportement est assez grave (met les autres en danger), le superviseur ou la pourvoyeuse de garde d'enfants joindra le parent/tuteur et lui demandera de venir chercher l'enfant immédiatement.

Pratiques interdites

Nous supportons des interactions positives et sensibles parmi les enfants, les parents, pourvoyeuses de garde d'enfants, les étudiants, les volontaires et le personnel par:

- L'utilisation de renforcement positif
- Redirection
- Diriger les enfants pour trouver une solution entre eux
- Avoir des conversations qui sont significatives, y compris une communication non verbale, prenant le temps de voir des indices de langage
- Étant partenaires dans la conversation - pas directrice
- Parler aux enfants de façon appropriée, ton de voix, l'utilisation du langage et proximité à l'enfant

Centre pour enfants Timiskaming Child Care ne permettra pas, en ce qui concerne un programme de garde que l'agence opère ou supervise;

- Punition* corporelle d'un enfant qui inclut, mais n'est pas limité à;
 - Frapper, directement ou avec un objet physique
 - Agitation, bousculade, fessée ou autres formes de contact agressif
 - Exiger que l'enfant maintienne une position inconfortable
 - Forcer la répétition de mouvements physiques
 - Obligeant la consommation d'aliments
- La contrainte physique de l'enfant, comme limiter l'enfant à une chaise haute, à un siège de voiture, une poussette ou autre avec le but de discipline ou au lieu de surveillance, à moins que la contrainte physique ne soit pour le but d'empêcher un enfant de se faire mal, ou quelqu'un d'autre et est utilisée seulement comme dernier ressort et seulement jusqu'à ce que le risque de blessure ne soit plus imminent;
- Le verrouillage des sorties de la garderie ou les locaux de garde d'enfants à domicile ayant un but de limiter l'enfant, ou limiter l'enfant dans une zone ou une pièce sans surveillance d'adulte, à moins qu'une telle détention n'arrive que pendant un cas d'urgence et soit exigée dans le cadre des politiques et des procédures de la gestion du licencié;
- L'utilisation de mesures sévères ou dégradantes ou des menaces ou l'utilisation de langage dérogatoire dirigées envers ou utilisé en présence d'un enfant qui l'humilient, ou effraiera l'enfant pour affecter son respect de soi, sa dignité ou son estime de soi;
- En privant l'enfant des besoins essentiels incluant nourriture, boisson, abri, sommeil, l'utilisation de la toilette, vêtements ou literie; ou
- Infliger n'importe quelle blessure sur les enfants incluant forcer les enfants à manger ou boire contre leur volonté.

Référez à la procédure de Pratiques interdites sur notre site web pour plus d'informations.

Soupçons de mauvais traitements d'un enfant

Les quatre zones comprises sous le terme de mauvais traitements d'un enfant sont l'abus physique, l'abus sexuel, la violence psychologique et la négligence d'un enfant. Dans un cas individuel, il pourrait y avoir seulement une forme d'abus ou une combinaison de types d'abus. C'est la responsabilité légale de chaque personne incluant les parents, les volontaires, les étudiants, le personnel et les pourvoyeuses de garde d'enfants à domicile qui ont contact avec un enfant dans la garde d'enfants, de rapporter le soupçon de mauvais traitements d'un enfant à NEOFACS. Les personnes échouant à rapporter le soupçon de mauvais traitements d'un enfant sont soumises à l'action en justice et une amende, si reconnue coupable. [Services à l'enfant et la famille 1984, section 68 (2) (3) (4) et la section 81 (1) (b)].

Contrôle de secteur criminel et vulnérable

Tous les employés, les pourvoyeuses de services de garde à domicile et les bénévoles doivent subir une vérification acceptable du secteur vulnérable. Ce processus du contrôle de secteur criminel et vulnérable sera mis à jour tous les 5 ans ensuite pour les employés qui travaillent aux garderies dans les centres et les pourvoyeuses de garde à domicile et toute personne de 18 ans et plus qui demeure aux domiciles ou la garde d'enfant se fait.

Après le contrôle de secteur criminel et vulnérable, l'employé de garde d'enfants / la pourvoyeuse soumettra un document de Déclaration de délit chaque année qu'un Contrôle de secteur vulnérable n'est pas exigé et doit être

remis pas plus tard que 15 jours après le dernier contrôle de secteur criminel et vulnérable. Pour plus d'informations, référez-vous aux procédures pour l'Enquête de sécurité que vous trouverez sur notre site web.

Repas et goûter

Centre de garde uniquement

Un repas chaud et deux goûters nutritifs seront servis quotidiennement dans tous les centres pour nourrissons, bambins et préscolaires. Les enfants d'âge scolaire auront un goûter de servi. Un goûter est fourni à tous les enfants qui sont en garde pour une demi-journée ou pour La préparation à l'école d'apprentissage préscolaire. La politique de Dîners à emporter pour la garde d'enfants est en vigueur pour tous les programmes de pleines journées pour l'âge scolaire. Veuillez consulter les lignes directrices sur la nutrition ci-dessous. Les menus quotidiens des repas et des collations de la journée seront affichés.

Garde d'enfants à domicile uniquement

Tous les repas et collations sont fournis aux enfants présents. Cela comprend le dîner ou le souper, selon les heures de soins. Consultez les menus quotidiens pour les repas et les collations de la journée.

Nutrition

Lorsqu'un goûter ou un repas est fourni par le Centre pour enfants Timiskaming Child Care dans le cadre d'un programme, d'une réunion, d'un atelier et d'une activité spéciale, etc., seuls seront servis des aliments conformes aux critères de choix alimentaires sains.

- La nourriture ne doit pas servir à encourager les bonnes conduites.
- Lorsque les aliments sont fournis par les parents, les gardiens ou autres responsables dans le cadre d'un programme, le personnel/pourvoyeuse du Centre pour enfants Timiskaming Child Care les encourage à servir des aliments conformes aux critères de choix alimentaires sains. Si des aliments malsains ou contenant des allergènes sont apportés au programme, des aliments supplémentaires seront fournis à l'enfant,
- La nourriture apportée au programme par des parents/personnel ne sera pas partagée/offerte à d'autres enfants qui assistent au programme (eg: Dîners emballés). Dans la mesure du possible, les parents et les fournisseurs de soins veilleront à ce que les aliments apportés au programme ne soient pas contaminés par des allergènes connus pendant la préparation
- Aucune nourriture pour partager avec d'autres enfants ne peut être apportée dans le programme par des parents/gardiens/personnel. Ceci inclut les occasions spéciales et les célébrations.
- Veiller à ce que tous les aliments ne contiennent pas de noix lorsque les déjeuners emballés sont autorisés pour les enfants d'âge scolaire. Si d'autres allergènes sont interdits dans les garderies individuelles ou les garderies à domicile, les superviseurs/pourvoyeuses fourniront aux parents une liste d'articles interdits par l'application Parent, par courriel ou par lettre.
- Le personnel/les pourvoyeuses du programme vérifieront que les déjeuners emballés ne contiennent pas d'allergènes avant les repas. Si des aliments contenant des allergènes interdits sont apportés dans les locaux de la garderie, ils demeureront non ouverts dans les effets personnels de l'enfant.

Anaphylaxie

Si un enfant inscrit à un programme souffre d'allergies, les employés ou les pourvoyeuses de garde mettront en place des mesures d'interdiction de l'agent causal correspondant à la gravité de l'allergie et le risque d'exposition à l'agent. Une interdiction peut comprendre ce qui suit:

- L'interdiction « locale » de l'agent causal dans les salles à laquelle l'enfant a accès, qu'il s'agisse d'une garderie en centre ou d'une garderie à domicile;
- L'interdiction « complète » de l'agent causal dans la garderie en centre ou la garderie à domicile;
- D'autres mesures* établies par les représentants de la santé.
- S'assurer que les listes d'allergie soient mises à jour quand il le faut et affichées dans les zones suivantes des programmes: chaque cuisine et où la nourriture est servi, chaque espace de jeux ou salle de jeu, le livre d'information en cas d'urgence qui est apportée à la cour de récréation et sur des sorties éducatives et dans une tout autre zone dans lequel les enfants peuvent être.
- Pour plus d'informations, référez-vous à la procédure pour l'Anaphylaxie que vous trouverez sur notre site web.

- Un plan de soutien individualisé doit être élaboré avec les familles en respectant tous les protocoles de santé du guide Bien-être et d'autres ressources.

*Il convient de noter que toutes les autres mesures n'incluent pas celles qui ont une incidence sur la capacité du programme de se conformer aux exigences en matière de permis énoncées dans le Manuel d'autorisation des garderies.

Le programme de garde d'enfants offrira de la garde toute la journée lors des journées pédagogiques, du congé de mars et des vacances d'été (si le nombre d'inscriptions est suffisant).

Les parents doivent fournir un dîner santé pour leurs enfants à tous les jours. Le dîner doit comprendre un repas principal et deux collations. Si on ne fournit aucun sachet de glace, un réfrigérateur est disponible aux centres si la réfrigération est nécessaire. Des recommandations d'aliments nutritifs ont été retrouvés dans la boîte à diner : sandwich, craquelins, salade, soupe, légumes, fruits et produits laitiers (yaourt, fromage).

Directives concernant les dîners à emporter

- Les dîners doivent contenir des aliments des quatre groupes alimentaires.
- Le nom de l'enfant doit être indiqué clairement sur le dîner.
- Aucun bonbon ni aucune boisson gazeuse ou aliment de la sorte ne sont permis.
- Le personnel s'assure de vérifier toutes les boîtes à dîner des enfants pour faire en sorte qu'aucun aliment allergène y soit présent. La vérification des listes d'ingrédients sera faite.
- Le programme fournira le lait et l'eau.
- Si un enfant oublie son dîner, le programme lui en fournira un.
- On fournira des produits alimentaires sains supplémentaires si nécessaire.

Allergies

Les aliments contenant des arachides ne sont pas permis et ceci inclut le poisson à certaines locations. Le Centre pourrait interdire d'autres aliments si des allergies sont soulevées.

Stratégies pour réduire le risque d'exposition aux allergènes anaphylactiques :

- Dans les cas où un enfant a des allergies alimentaires et que les repas et les collations fournis par la garderie ne peuvent pas répondre aux besoins de l'enfant, demandez au parent de l'enfant de lui fournir des collations et des repas pour son enfant. Toutes les instructions écrites pour l'alimentation fournies par un parent seront mises en œuvre.
- S'assurer que les parents étiquettent les aliments apportés à la garderie avec le nom complet de l'enfant et la date à laquelle les aliments sont arrivés à la garderie, et que les parents les avisent de tous les ingrédients.
- Lorsque de la nourriture est fournie à partir de la maison pour les enfants, veiller à ce qu'une surveillance appropriée des enfants soit assurée afin que la nourriture ne soit pas partagée ou échangée.
- Encourager les parents qui servent des aliments contenant des allergènes à la maison à s'assurer que leur enfant s'en est débarrassé avant de se rendre à la garderie (p. ex., en se lavant soigneusement les mains, en se brossant les dents, etc.)

Fumer

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter et de consommer des produits de cannabis, qu'ils soient récréatifs ou médicaux, sur les lieux qui contiennent une école, une garderie ou un service de garde à domicile en tout temps, y compris après les heures d'ouverture.

Transportation

Le transport à et de la garderie d'enfants est la responsabilité des parents. Où le ramassage scolaire est exigé, les parents sont responsables de coordonner les dispositions entre l'école et le programme de garde. S.v.p., informez la superviseure ou pourvoyeuse de toutes les dispositions de transport au moment de l'inscription.

Débarquer et ramasser

Les enfants de 12 ans et moins ne devraient pas être laissés dans le stationnement sans surveillance quand vous débarquez ou ramassez les enfants. Si le personnel ou pourvoyeuse observe qu'un enfant sous 12 ans est laissé seul dans un véhicule, il doit être rapporté à NEOFACS les Services à l'enfance et à la famille du Nord-Est.

Endroit d'abri alternatif

En cas d'urgence exigeant l'évacuation du programme de garde, le personnel / la pourvoyeuse de garde d'enfants transportera les enfants à un endroit alternatif d'abri. S.v.p., parlez au Superviseur de la garderie / la pourvoyeuse de garde d'enfants à domicile pour savoir l'endroit d'abri alterne spécifique de votre programme.

Supervision des bénévoles et des étudiants

Les volontaires et les étudiants jouent un rôle important dans le soutien du personnel et des pourvoyeuses de garde d'enfants à domicile dans l'opération quotidienne des programmes de garde d'enfants autorisés.
Le Centre pour enfants Timiskaming Child Care veille à ce que les bénévoles et les étudiants soient supervisés par le personnel et les pourvoyeuses de garde à domicile dans tous les centres de qu'il opère et qu'aucun bénévole ou étudiant ne soit laissé seul avec un enfant en tout temps. Les étudiants et les volontaires ne peuvent pas être comptés parmi les ratios d'enfant - personnel dans les garderies autorisées à tout moment. Pour plus d'informations, référez-vous à la procédure de la Supervision des bénévoles et des étudiants que vous trouverez sur notre site web.

Confidentialité des dossiers

Le Centre pour enfants Timiskaming Child Care comprend l'importance du respect de la vie privée des utilisateurs de ses services et s'engage à respecter et à protéger la vie privée de ses clients jusqu'aux limites de la loi. Tout le personnel et les bénévoles, y compris les membres du conseil d'administration et tous les utilisateurs de services, doivent lire et signer un engagement de confidentialité au début de leur relation avec l'organisme. L'organisme tient à collaborer avec d'autres organismes et professionnels. Il accordera toutefois une plus grande importance à la sécurité et à la vie privée des familles qui utilisent ses services. Pour plus d'informations, référez-vous à la politique de la confidentialité des dossiers que vous trouverez sur notre site web.

Procédures concernant les plaintes et le service à la clientèle

Informelle

Appuyer, au moyen de l'utilisation d'une procédure accessible et non menaçante, les clients qui souhaitent formuler une plainte informelle au sujet des programmes qu'ils ont utilisés et des services qu'ils ont reçu, ou au sujet d'une personne en particulier travaillant pour l'agence, qu'il s'agisse d'un employé ou d'un bénévole.

Procédure: Dans la mesure du possible, on encourage toutes les personnes liées à l'organisme à résoudre les différences, les conflits et les plaintes au moyen de méthodes informelles. L'organisme reconnaît que le déséquilibre des pouvoirs entre les clients et les employés/les bénévoles rend la situation particulièrement difficile pour les clients qui souhaitent formuler une plainte formelle. Il incombe aux employés et aux bénévoles de tenir compte de cette réalité et de permettre aux clients qui souhaitent formuler une plainte d'accéder à l'information et au soutien dont ils ont besoin. Le Centre encouragera les clients, et leur fournira l'appui nécessaire, afin qu'ils déterminent leur propre processus de formulation de plainte informelle. Ce processus comprendra la communication (d'une forme ou d'une autre) avec l'employé ou le bénévole en question.

Le soutien offert par les employés peut comprendre l'aide à la rédaction d'une lettre à l'employé ou au bénévole en question, ou l'offre de l'assistance d'un gestionnaire à une rencontre. Le client peut choisir d'avoir avec lui une personne de soutien, mais pour des raisons de confidentialité, cette personne ne peut être un autre employé ou bénévole ou un autre client. Le suivi après la plainte sera adapté aux désirs du client et peut comprendre une discussion informant le client des résultats de la plainte.

Si un client français requiert des services d'interprétation ou de traduction, ceux-ci seront offerts et payés par l'organisme.

Formelle
Appuyer, au moyen d'une procédure accessible et non menaçante, les clients qui souhaitent formuler une plainte formelle au sujet des services qu'ils ont reçus ou au sujet d'un employé ou d'un bénévole du Centre pour enfants Timiskaming Child Care.

Procédure: Dans la mesure du possible, on encourage toutes les personnes liées à l'organisme à résoudre les différences, les conflits et les plaintes au moyen de méthodes informelles. Si le processus de résolution des différends est infructueux ou si le client ne souhaite pas régler la situation de manière informelle, l'organisme offrira au client une procédure de plainte formelle. En général, la procédure de plainte formelle n'est initiée que lorsque les parties n'ont pas réussi à résoudre la situation au moyen de la procédure informelle.

Étape 1: Discussion avec le superviseur immédiat
Le client communiquera en personne ou par écrit avec le superviseur immédiat afin de l'aviser que la procédure informelle a été infructueuse ou n'est pas convenable et qu'il souhaite formuler une plainte formelle. Une fois qu'un parent apporte sa/sa préoccupation au superviseur, le superviseur adressera la plainte en dedans de 2 jours de travail. Le superviseur essaiera de résoudre la situation au téléphone et parlera avec l'employé pour voir quelles mesures il a prises pour régler le conflit. S'il ne réussit pas à résoudre la situation, il doit consigner la plainte par écrit. Le client peut formuler une plainte écrite par lui-même ou le superviseur peut le faire et demander au client de la lire (ou de se la faire lire), puis de la signer, le document faisant état de la plainte.
Le superviseur immédiat doit organiser une rencontre avec le client et l'employé impliqué, s'il y a lieu. Afin de ne pas nuire à la confidentialité des parties, le client peut être accompagné d'une personne de soutien si celle-ci n'est pas un autre employé ou un autre client. Si les parties réussissent à régler la situation, le résultat sera consigné par écrit et une copie sera fournie aux parties. Si aucune résolution n'est atteinte dans 7 jours de travail, la matière passera au Directeur général.

Étape 2: Discussion avec le directeur général
Le client doit aviser le directeur général qu'il souhaite le rencontrer afin de discuter de sa plainte. Avant la rencontre avec le client, le directeur général doit lire tous les documents liés à la plainte et doit rencontrer le superviseur pour s'informer au sujet des mesures prises. Le directeur général communiquera avec vous dans un délai de deux (2) jours ouvrables. Les délais de traitement de la plainte seront déterminés en fonction de sa gravité et des exigences liées à l'enquête.

Afin de ne pas nuire à la confidentialité des parties, le client peut être accompagné d'une personne de soutien si celle-ci n'est pas un autre employé ou un autre client. Si les parties réussissent à régler la situation, le résultat sera consigné par écrit et une copie sera fournie aux parties.

Il s'agit de la dernière mesure interne de résolution de conflit.

Les plaintes formulées par les clients seront traitées en toute confidentialité comme suit:
- Toute personne nommée dans la plainte recevra les détails liés à la plainte et à l'enquête afférente.
- Les renseignements détaillés au sujet des résultats ou des mesures prises ne doivent pas être communiqués à toutes les parties (par exemple, si un employé doit subir des mesures disciplinaires à la suite d'une plainte, l'utilisateur des programmes et des services n'aura pas le droit de connaître les détails précis de ces mesures, mais peut savoir que des mesures disciplinaires seront prises).
- Des renseignements détaillés et nominatifs ne doivent pas être communiqués à l'échelle de l'organisation; les employés et les membres du Conseil recevront plutôt de l'information générale au sujet de la plainte, de l'enquête et des résultats.

Confidentialité
Chaque plainte sera traitée confidentiellement et chaque effort sera fait pour protéger la vie privée des parents/gardiens, des enfants, des pourvoyeuses de garde d'enfants à domicile, autres personnes dans les locaux de garde d'enfants à domicile, le personnel, des étudiants et les volontaires, sauf quand les informations doivent être divulguées pour des raisons légales (par exemple au Ministère de l'Éducation, le Collège d'Éducateurs de petite enfance, des autorités d'application de la loi ou une Société humanitaire d'enfant).

Conduite
Notre agence maintient de hauts standards pour l'interaction positive, la communication et la modélisation de rôle pour les enfants. Le harcèlement et la discrimination ne seront donc tolérés d'aucun parti. Si à aucun point un

parent/gardien, pourvoyeuse de garde d'enfants à domicile et/ou le personnel se sent inconfortable, menacé, abusé ou rabaissé, ils peuvent immédiatement finir la conversation et rapporter la situation au siège social.

Les préoccupations d'abus soupçonné ou de la négligence d'un enfant
Tout le monde, y compris les membres du public et les professionnels qui travaillent en collaboration avec les enfants, est obligé conformément à la loi pour rapporter les cas soupçonnés de maltraitance des enfants ou de négligence. Si un parent/gardien a des préoccupations qu'un enfant soit abusé ou négligé, on conseillera au parent de contacter la Société de l'aide à l'enfance directement. Les personnes qui prennent conscience de telles préoccupations sont aussi responsables de rapporter ces informations à la Société de l'aide à l'enfance selon "le Devoir de rapporter" l'exigence sous la Loi sur les services à l'enfance et à la famille.

Si un client français requiert des services d'interprétation ou de traduction, ceux-ci seront offerts et payés par l'organisme.

Liens aux ressources au sujet de la garde d'enfants autorisée

Le Centre pour enfants Timiskaming Child Care encourage les familles à participer et à bien connaître les services de garde agréés. Ci-dessous est une sélection de ressources pour les familles. Veuillez-vous adresser à votre centre/pourvoyeuse pour être en contact avec d'autres ressources et soutiens.

Centre pour enfants Timiskaming Child Care - Centre pour enfants Timiskaming Child Care
How Learning Happens – Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance
Services de garde d'enfants et aide financière - Services de garde d'enfants et aide financière | ontario.ca
"LookSee Checklist" - Accueil | Looksee
Demande de subvention au Timiskaming - CC-Présenter une demande de subvention pour la garde d'enfants - CSSDT
La place des enfants pour du support développemental - Page d'accueil - One Kids Place

La prise en charge des infections

https://caringforkids.cps.ca/uploads/wellbeings/managing_infections-fr_from_2008_WB.pdf (10 pages)

Société canadienne de pédiatrie

La prise en charge des infections

Les exigences de déclaration d'une infection varient selon la région du Canada. Pour connaître les infections qu'il faut déclarer dans votre province ou votre territoire, consultez les services locaux de santé publique.

Microbe ou maladie	Transmission	Signes et symptômes	Période de contagion	Exclusion	Déclaration et avis
Infections respiratoires virales					
Ces virus sont l'adénovirus, le coronavirus, l'influenza, le métapneumovirus, la parainfluenza, le rhinovirus, le virus respiratoire syncytial.	Virus dans le nez et la gorge, transmis par **contact direct,** par les sécrétions respiratoires ou les mains contaminées, par **contact indirect,** par les jouets, les mouchoirs ou d'autres objets contaminés avec des sécrétions respiratoires, ou par les **gouttelettes** expulsées au moment de tousser ou d'éternuer.	**Bronchiolite** Toux, respiration laborieuse, respiration sifflante, fièvre. **Croup** Voix rauque, toux aboyante, respiration rapide, laborieuse ou bruyante, fièvre. **Influenza** Fièvre, frissons, toux, maux de tête et douleurs musculaires. **Pneumonie** Fièvre, toux, respiration rapide ou laborieuse, mauvaise coloration de la peau. **Rhume banal** Écoulement nasal, toux, éternuements, maux de gorge, maux de tête, possibilité de fièvre.	Selon le virus, mais généralement de trois à huit jours (plus longtemps pour les enfants dont le système immunitaire est affaibli). Plus contagieux en présence des symptômes.	**Bronchiolite, croup, influenza, pneumonie** Oui, jusqu'à ce que l'enfant se sente assez bien pour participer à toutes les activités du milieu de garde. **Rhume banal** Non, à moins que l'enfant soit trop malade pour participer à toutes les activités du milieu de garde.	Non, à moins que vous craigniez une flambée. Non.
Pneumonie bactérienne	Les bactéries généralement présentes dans le nez et la gorge peuvent causer une maladie si elles pénètrent dans les poumons.	Fièvre, toux, respiration rapide ou laborieuse, mauvaise coloration de la peau.	Généralement pas considérée comme contagieuse.	Oui, jusqu'à ce que l'enfant se sente assez bien pour participer à toutes les activités du milieu de garde.	Non, à moins que des pneumocoques ou l'*Haemophilus influenzae* de type b soient isolés dans un échantillon de sang.
Infections gastro-intestinales					
Peuvent être virales ou bactériennes.	Les microbes contenus dans les selles se propagent par **contact direct** (de la main à la bouche) ou **indirect**, par les jouets, d'autres objets ou les surfaces contaminées par des excréments.				
Campylobacter	En général, les bactéries sont consommées dans des **aliments contaminés** (p. ex., volaille mal cuite, lait non pasteurisé) ou dans l'eau. Elles se transmettent aussi d'une personne à l'autre **par contact direct ou indirect avec les selles**, notamment chez les jeunes enfants.	Fièvre, diarrhée (contenant souvent du sang ou du mucus), crampes.	Les bactéries évacuées dans les selles sont contagieuses pendant deux ou trois semaines. Surtout contagieux pendant la phase aiguë.	Oui, s'il est impossible de contenir la diarrhée de l'enfant dans sa couche ou si un enfant déjà propre est incapable de se retenir.	Oui, par le laboratoire d'analyse. Communiquez avec les services locaux de santé publique si un enfant du milieu de garde souffre de gastroentérite à *Campylobacter* diagnostiquée.

© Société canadienne de pédiatrie, 2008. Repris de l'ouvrage *Le bien-être des enfants : Un guide sur la santé en milieu de garde (2e édition)*. Peut être reproduit pour des besoins de formation et pour être utilisé en milieu de garde.

Microbe ou maladie	Transmission	Signes et symptômes	Période de contagion	Exclusion	Déclaration et avis
***Clostridium difficile* (*C. difficile*)**	En temps normal, on trouve les bactéries dans la terre et le tube digestif. Les antibiotiques favorisent la prolifération du *C. difficile* dans l'intestin et peuvent déclencher la maladie. Il se transmet aussi d'une personne à l'autre **par contact direct ou indirect avec les selles**.	Diarrhée (contenant parfois du sang ou du mucus), crampes, fièvre. La plupart des enfants de moins d'un an n'ont pas de symptômes, et la plupart des enfants plus âgés ont une maladie légère.	Contagieux jusqu'à la fin de la diarrhée.	Oui, s'il est impossible de contenir la diarrhée de l'enfant dans sa couche ou si un enfant déjà propre est incapable de se retenir.	Non.
***Escherichia coli* O157 (*E. coli*)**	En général, les bactéries sont consommées dans des **aliments contaminés** (p. ex., volaille, bœuf, lait, jus de pomme non pasteurisé, légumes crus) ou dans l'**eau contaminée** par des selles animales ou humaines. Elles se transmettent aussi d'une personne à l'autre **par contact direct ou indirect avec les selles**.	Se manifeste par une diarrhée non sanglante qui se détériore généralement en selles visiblement sanglantes accompagnées d'intenses maux de ventre.	Les bactéries évacuées dans les selles sont contagieuses pendant environ une semaine. Contagieux jusqu'à la fin de la diarrhée.	Oui, jusqu'à la fin de la diarrhée **et** l'obtention de deux prélèvements de selles négatifs (effectués à la fin du traitement antibiotique).	Oui, par le laboratoire d'analyse. Communiquez avec les services locaux de santé publique si un enfant du milieu de garde souffre de gastroentérite à *E. coli* O157 diagnostiquée.
Gastroentérite ou fièvre typhoïde à *Salmonella typhi*	Les bactéries contenues dans les selles se transmettent d'une personne à l'autre **par contact direct ou indirect avec les selles** ou parce qu'elles sont consommées dans des **aliments contaminés**.	Diarrhée, crampes, fièvre.	Contagieuse tant que les bactéries se trouvent dans les selles, ce qui peut durer de nombreuses semaines.	Oui, jusqu'à la fin de la diarrhée **et** l'obtention de trois prélèvements de selles négatifs (effectués à la fin du traitement antibiotique).	Oui, par le médecin traitant et le laboratoire d'analyse. Avisez **immédiatement** les services locaux de santé publique si un enfant ou un adulte du milieu de garde souffre d'infection à *S. typhi* diagnostiquée. Il faudra peut-être obtenir des prélèvements de selles des autres enfants et du personnel.
Gastroentérite à *Salmonella* (non *typhi*)	En général, les bactéries sont consommées dans des **aliments contaminés** (p. ex., viande, volaille, œufs, produits laitiers non pasteurisés, légumes et fruits). La transmission d'une personne à l'autre est **possible par contact direct ou indirect avec les selles**. **Les reptiles et les amphibiens** sont également des sources d'infection.	Diarrhée, crampes, fièvre.	Contagieuse tant que les bactéries se trouvent dans les selles, ce qui peut durer de nombreuses semaines.	Oui, jusqu'à ce que l'enfant se sente assez bien pour participer à toutes les activités du milieu de garde.	Oui, par le laboratoire d'analyse. Communiquez avec les services locaux de santé publique si un enfant du milieu de garde souffre de gastroentérite à *Salmonella* diagnostiquée.
Gastroentérite à *Shigella*	Les bactéries contenues dans les selles se transmettent d'une personne à l'autre **par contact direct ou indirect avec les selles.**	Diarrhée liquide contenant ou non du sang ou du mucus, fièvre, crampes.	Contagieuse tant que les bactéries se trouvent dans les selles, ce qui peut durer jusqu'à quatre semaines.	Oui, jusqu'à la fin de la diarrhée **et** l'obtention de deux prélèvements de selles négatifs (effectués à la fin du traitement antibiotique).	Oui, par le laboratoire d'analyse. Communiquez avec les services locaux de santé publique si un enfant du milieu de garde souffre de gastroentérite à *Shigella* diagnostiquée. Les autres enfants, le personnel ou les contacts de la famille immédiate qui ont des symptômes devront peut-être subir un test.

© Société canadienne de pédiatrie, 2008. Repris de l'ouvrage *Le bien-être des enfants : Un guide sur la santé en milieu de garde (2e édition)*. Peut être reproduit pour des besoins de formation et pour être utilisé en milieu de garde.

Microbe ou maladie	Transmission	Signes et symptômes	Période de contagion	Exclusion	Déclaration et avis
Gastroentérite à *Yersinia*	Les bactéries sont consommées dans des **aliments** (p. ex., porc cru ou mal cuit, lait non pasteurisé) ou de l'**eau contaminés**. La transmission d'une personne à l'autre est rare.	Fièvre, diarrhée (contenant souvent du sang ou du mucus).	Contagieuse tant que les bactéries se trouvent dans les selles, ce qui peut durer de trois à quatre semaines.	Oui, s'il est impossible de contenir la diarrhée de l'enfant dans sa couche ou si un enfant déjà propre est incapable de se retenir.	Oui, par le laboratoire d'analyse. Communiquez avec les services locaux de santé publique si un enfant du milieu de garde souffre de gastroentérite à *Yersinia* diagnostiquée.
Giardia	Les parasites contenus dans les selles se transmettent d'une personne à l'autre par **contact direct ou indirect avec les selles** ou sont consommés dans des **aliments ou de l'eau contaminés.**	Diarrhée liquide, maux de ventre récurrents. Certains enfants ont une diarrhée chronique et nauséabonde, ont l'estomac ballonné et perdent du poids. De nombreux enfants infectés n'ont pas de symptômes.	Contagieux tant que les selles contiennent des kystes, ce qui peut durer plusieurs mois.	Oui, jusqu'à la fin de la diarrhée.	Oui, par le laboratoire d'analyse. Communiquez avec les services locaux de santé publique si un enfant du milieu de garde souffre de gastroentérite à *Giardia* diagnostiquée. En cas de flambée, les services de santé publique pourraient procéder au dépistage ou au traitement de tous les enfants et le personnel, qu'ils aient ou non des symptômes.
Rotavirus	Les virus contenus dans les selles se transmettent facilement d'une personne à l'autre par **contact direct ou indirect avec les selles ou les jouets contaminés.**	Forte fièvre, vomissements suivis d'une diarrhée liquide profuse dans les 12 à 24 heures.	Contagieux juste avant l'apparition des symptômes et jusqu'à trois semaines par la suite.	Oui, s'il est impossible de contenir la diarrhée de l'enfant dans sa couche ou si un enfant déjà propre est incapable de se retenir.	Non. Communiquez avec les services locaux de santé publique si vous craignez une flambée (c'est-à-dire au moins deux ou trois enfants qui ont la diarrhée en 48 heures).
Autres maladies					
Angine streptococcique et **scarlatine**	Les bactéries dans la gorge se transmettent d'une personne à l'autre par **contact direct avec la salive** ou **les gouttelettes respiratoires**.	Maux de gorge, fièvre, ganglions du cou sensibles et enflés. La scarlatine est une angine streptococcique accompagnée d'une éruption rougeâtre sur tout le corps, qui ressemble à un coup de soleil.	Contagieuse de l'apparition de la maladie jusqu'à 24 heures après le début du traitement antibiotique pertinent.	Oui, un enfant peut réintégrer le milieu de garde au moins 24 heures après le début du traitement antibiotique pertinent, s'il se sent assez bien pour participer à toutes les activités.	Le médecin traitant doit déclarer la scarlatine dans certaines régions. Communiquez avec les services locaux de santé publique si vous craignez une flambée dans votre milieu de garde (plus de deux cas en un mois).
Conjonctivite	D'origine bactérienne ou virale. Les microbes se transmettent facilement par **contact direct ou indirect avec les sécrétions des yeux** ou **les gouttelettes** expulsées par la toux et les éternuements lorsque l'infection s'associe à un virus respiratoire. Elle peut également être causée par une allergie ou une irritation oculaire.	Yeux rouges qui piquent, qui font mal ou qui démangent, sensibilité à la lumière, larmes accompagnées d'un écoulement purulent (pus) ou muqueux.	**Bactérienne** Contagieuse jusqu'à 24 heures après le début du traitement antibiotique pertinent. **Virale** Contagieuse jusqu'à la disparition de l'écoulement des yeux.	Oui, jusqu'à ce qu'il ait consulté un médecin. Si l'infection est d'origine bactérienne, l'enfant peut réintégrer le milieu de garde 24 heures après le début du traitement antibiotique pertinent. Si l'infection est d'origine virale, l'enfant peut réintégrer le milieu de garde lorsque le médecin l'y autorise. L'exclusion n'est pas nécessaire en l'absence d'écoulement des yeux, à moins d'une flambée.	Non. Communiquez avec les services locaux de santé publique si vous craignez une flambée.

© Société canadienne de pédiatrie, 2008. Repris de l'ouvrage *Le bien-être des enfants : Un guide sur la santé en milieu de garde (2e édition)*. Peut être reproduit pour des besoins de formation et pour être utilisé en milieu de garde.

Microbe ou maladie	Transmission	Signes et symptômes	Période de contagion	Exclusion	Déclaration et avis
Coqueluche	Les bactéries contenues dans les sécrétions respiratoires se transmettent facilement d'une personne à l'autre par **les gouttelettes propulsées par la toux et les éternuements**.	Écoulement nasal, quintes de toux fréquentes et sévères, parfois suivies d'une toux aboyante, d'une sensation d'étouffement ou de vomissements. Les bébés peuvent éprouver de graves difficultés respiratoires.	Contagieuse jusqu'à trois semaines après l'apparition de la maladie si elle n'est pas traitée, mais seulement cinq jours après un traitement antibiotique pertinent.	Non systématique mais peut être exigée par les services locaux de santé publique en présence de personnes très vulnérables. Oui, jusqu'à cinq jours après le début du traitement antibiotique pertinent ou trois semaines après le début de la maladie si l'enfant n'est pas traité. L'exclusion peut s'imposer en présence de personnes très vulnérables.	Oui, par le médecin traitant et le laboratoire d'analyse. **Avisez immédiatement les services locaux de santé publique si un enfant ou un adulte du milieu de garde est atteint de coqueluche diagnostiquée.** Ils exigeront peut-être un traitement antibiotique ou la vaccination. **Avisez immédiatement tous les parents et le personnel.**
Cytomégalovirus (infection à CMV)	Les virus contenus dans la salive et l'urine se répandent par **contact direct**. Le virus demeure toute la vie dans l'organisme et l'infection peut se manifester de nouveau.	En général, les enfants n'ont aucun symptôme. Peut infecter le fœtus si la mère est infectée ou y est réexposée pendant la grossesse.	Contagieux tant que le virus se trouve dans l'urine et la salive, ce qui peut durer des mois chez de nombreux poupons en santé.	Non.	Non.
Dermatophytoses	Les champignons se transmettent d'une personne à l'autre par **contact direct** (de la peau à la peau) et **indirect** (p. ex., partage de peignes, vêtements non lavés ou surface de la douche ou de la piscine). L'infection est également transmise par **les animaux, notamment les chats**.	Lésions écailleuses en forme d'anneau qui provoquent des démangeaisons sur le cuir chevelu (teigne), le corps ou les pieds (pied d'athlète). Plaques chauves dénudées sur le cuir chevelu.	Transmissible tant que l'éruption demeure non traitée ou non couverte.	Oui, jusqu'à l'application du premier traitement.	Non.
Feux sauvages (virus de l'herpès simplex de type 1)	Les virus se répandent d'une personne à l'autre par **contact direct** des muqueuses (bouche, nez, yeux) avec les feux sauvages ou la salive. Le virus demeure toute la vie dans l'organisme et l'infection peut se manifester de nouveau.	Varient entre aucun symptôme et un simple feu sauvage ou de nombreux ulcères dans la bouche avec une forte fièvre.	Contagieux pendant au moins une semaine lors de la première infection. Les récurrences sont moins contagieuses, moins longtemps.	Non, dans le cas d'un enfant ayant un simple feu sauvage. Oui, dans le cas d'un enfant ayant des ulcères de la bouche et qui bave, jusqu'à ce qu'il se sente assez bien pour manger et participer sans malaise à toutes les activités du milieu de garde.	Non.
Gale	Les sarcoptes se transmettent d'une personne à l'autre par **contact direct (prolongé et étroit)**.	Éruption rougeâtre qui provoque des démangeaisons, en général entre les doigts et les orteils, sur les poignets ou les aines, accompagnée de lignes filiformes et de marques de grattage. Peut se trouver ailleurs sur le corps chez les enfants de moins de deux ans.	Transmissible tant que l'infestation demeure non traitée.	Oui, jusqu'à l'application du premier traitement.	Non. Communiquez avec les services locaux de santé publique pour obtenir des conseils si vous êtes incapable de lutter contre une flambée.

© Société canadienne de pédiatrie, 2008. Repris de l'ouvrage *Le bien-être des enfants : Un guide sur la santé en milieu de garde (2e édition)*. Peut être reproduit pour des besoins de formation et pour être utilisé en milieu de garde.

Microbe ou maladie	Transmission	Signes et symptômes	Période de contagion	Exclusion	Déclaration et avis
***Haemophilus influenzae* de type b** (Hib)	Les bactéries contenues dans la bouche et le nez se répandent par **contact direct** et par les gouttelettes respiratoires. Ne se propage pas facilement et nécessite un contact prolongé et étroit.	Fièvre, pneumonie, méningite, épiglottite, sang, infection des os et des articulations. Les symptômes se manifestent rapidement.	Contagieux **au moins** jusqu'à 24 heures après le début du traitement antibiotique pertinent.	Oui. Un enfant peut réintégrer le milieu de garde après avoir reçu un traitement antibiotique pendant au moins 24 heures, si un médecin a déterminé qu'il se porte assez bien pour participer à toutes les activités.	Oui, par le médecin traitant et le laboratoire d'analyse. **Communiquez immédiatement avec les services locaux de santé publique si un enfant du milieu de garde est atteint d'une infection à Hib diagnostiquée.** Les enfants exposés devront peut-être recevoir un traitement antibiotique ou un vaccin. Avisez tous les parents.
Impétigo	Causé par les bactéries du streptocoque de groupe A ou du staphylocoque doré. Les deux types de bactérie se transmettent d'une personne à l'autre par **contact direct** (p. ex., toucher les lésions de la peau) ou **indirect** (p. ex., par de la literie ou des vêtements contaminés).	Vésicules remplies de liquide, généralement situées autour de la bouche ou du nez, mais aussi ailleurs. Les vésicules fendent, coulent et se couvrent d'une croûte brunâtre.	Contagieux jusqu'à ce que les lésions aient séché. S'il s'agit de streptocoque de groupe A, jusqu'à 24 heures après l'administration de la première dose d'un antibiotique pertinent.	Oui, s'il est impossible de couvrir les lésions suppurantes. En cas d'infections par le streptocoque de groupe A, jusqu'à 24 heures après le début d'un traitement antibiotique pertinent.	Non (mais le laboratoire d'analyse doit déclarer les cas de staphylocoque doré résistant à la méthicilline d'origine communautaire [SARM-OC] dans certaines régions). Communiquez avec les services locaux de santé publique si vous craignez une flambée (p. ex., plus d'un enfant du groupe a de l'impétigo au cours du mois).
Infection à parvovirus B_{19} (cinquième maladie, érythème infectieux aigu ou mégalérythème épidémique)	Le virus contenu dans les sécrétions respiratoires se transmet par **contact direct** et (peut-être) par **les gouttelettes respiratoires**. L'infection peut également être transmise de la mère à l'enfant avant la naissance.	Éruption rougeâtre sur les joues, suivie d'une éruption en dentelle sur le torse et les bras, qui s'étend au reste du corps. Parfois précédée d'une faible fièvre ou des symptômes du rhume de sept à dix jours avant l'apparition de l'éruption.	Contagieuse quelques jours avant l'apparition de l'éruption et non contagieuse une fois l'éruption apparue.	Non. À l'apparition de l'éruption, l'enfant n'est plus contagieux.	Non. Avisez tous les parents et le personnel. Conseillez au personnel et aux mères enceintes de communiquer avec leur médecin.
Maladie main-bouche-pied	Les virus intestinaux se transmettent d'une personne à l'autre par **contact direct ou indirect avec les selles ou la salive**.	Fièvre, maux de tête, maux de gorge, petits ulcères douloureux dans la bouche et éruption (petites taches rouges ou petites vésicules), généralement sur les mains et les pieds.	Le virus est présent dans la salive pendant seulement quelques jours mais peut demeurer dans les selles jusqu'à quatre semaines après l'apparition de la maladie.	Non. L'enfant peut fréquenter le milieu de garde s'il se sent assez bien pour participer à toutes les activités.	Non.
Maladie à méningocoque	Le méningocoque est une bactérie contenue dans la bouche et les sécrétions respiratoires. Il ne se propage pas facilement, mais peut se transmettre par **contact direct et étroit** (p. ex., avec la salive) ou par **les gouttelettes respiratoires**.	Cause généralement une septicémie ou une méningite, accompagnée de forte fièvre et d'une détérioration rapide vers l'état de choc (mauvaise réceptivité, mauvaise coloration de la peau). L'enfant peut avoir une éruption caractéristique qui se déclenche sous forme de petites taches rouges mais qui se transforme rapidement en grosses ecchymoses (des bleus) rouge vin.	Contagieuse jusqu'à 24 heures après le début du traitement antibiotique.	Oui. Un enfant peut réintégrer le milieu de garde **au moins** 24 heures après le début du traitement antibiotique pertinent, si un médecin a déterminé qu'il se porte assez bien pour participer à toutes les activités.	Oui, par le médecin traitant et le laboratoire d'analyse. **Avisez immédiatement les services locaux de santé publique si un enfant ou un adulte du milieu de garde est atteint de maladie à méningocoque diagnostiquée.** Ils exigeront peut-être un traitement antibiotique ou la vaccination des enfants exposés. **Avisez immédiatement tous les parents et le personnel.**

© Société canadienne de pédiatrie, 2008. Repris de l'ouvrage *Le bien-être des enfants : Un guide sur la santé en milieu de garde (2e édition)*. Peut être reproduit pour des besoins de formation et pour être utilisé en milieu de garde.

Microbe ou maladie	Transmission	Signes et symptômes	Période de contagion	Exclusion	Déclaration et avis
Maladie à pneumocoque	Normalement, les bactéries sont contenues dans le nez et la gorge et ne provoquent pas d'infection. La transmission est possible d'une personne à l'autre par **contact direct et étroit avec les sécrétions de la bouche** (p. ex., les baisers) ou **les gouttelettes respiratoires**.	En général, otite ou sinusite après un rhume. Les infections envahissantes incluent la fièvre et la pneumonie, la méningite, les infections du sang, des os et des articulations. Apparition rapide des symptômes.	En général, n'est pas considérée comme infectieuse. Probablement pas transmissible 24 heures après le début d'un traitement antibiotique pertinent.	Non en cas de maladie mineure (p. ex., otite, sinusite). Un enfant atteint d'une maladie grave peut réintégrer le milieu de garde si un médecin a déterminé qu'il se porte assez bien pour participer à toutes les activités.	Oui (**seulement** en cas d'infections à pneumocoque envahissantes), par le médecin traitant et le laboratoire d'analyse.
Méningite (bactérienne ou entérovirale)	Les diverses formes de méningite ne sont pas toutes contagieuses. **Bactérienne** Voir maladie à méningocoque et *Haemophilus influenzae* de type b (Hib). **Les entérovirus** contenus dans la salive et les selles se transmettent par **contact direct ou indirect**.	**Bactérienne** Fièvre, léthargie, maux de tête, irritabilité extrême, vomissements, raideur du cou, convulsions, fontanelle bombée chez les bébés de moins de 18 mois. En général, la progression est rapide. L'enfant peut avoir une éruption qui s'étend rapidement et qui ressemble à des bleus. **Virale** Plus légère en général, souvent limitée à la fièvre et à l'irritabilité.	La méningite **bactérienne** est contagieuse jusqu'à 24 heures après le début du traitement antibiotique pertinent. **Les entérovirus** se trouvent dans la salive pendant quelques jours seulement, mais peuvent demeurer dans les selles jusqu'à quatre semaines après l'apparition de la maladie.	Oui. Un enfant peut réintégrer le milieu de garde **au moins** 24 heures après le début du traitement antibiotique pertinent si un médecin a déterminé qu'il se porte assez bien pour participer à toutes les activités.	Méningite **bactérienne** : Oui, par le médecin traitant et le laboratoire d'analyse. **Avisez immédiatement les services locaux de santé publique si un enfant ou un adulte du milieu de garde est atteint de méningite bactérienne diagnostiquée.** Une partie ou la totalité des enfants et du personnel exposés devront peut-être se faire vacciner ou recevoir un traitement antibiotique. **Avisez immédiatement tous les parents et le personnel.**
Molluscum contagiosum	Le virus se transmet d'une personne à l'autre par **contact direct (de la peau à la peau) avec les lésions**, ou par **contact indirect (p. ex., la literie contaminée avec des matières provenant des lésions)**. Il n'est pas très contagieux.	Bosses rosâtres lisses, creusées en leur centre et remplies d'une matière blanchâtre, n'importe où sur le corps.	Inconnu. Le molluscum disparaît sans traitement au bout de plusieurs mois.	Non.	Non.
Muguet et érythème fessier à *Candida*	Normalement, les champignons sont présents dans l'organisme sans provoquer de maladie, et ils se transmettent rarement d'une personne à l'autre. Le muguet peut être transmis au nourrisson par contact avec la tétine d'un biberon contaminé ou une sucette (suce).	Plaques blanchâtres à l'intérieur des joues ou sur la langue. L'érythème fessier à *Candida* est une éruption rouge vif douloureuse située dans les replis humides de l'aine, des fesses ou du cou du bébé.	Ne se transmettent généralement pas d'une personne à l'autre.	Non.	Non. Assurez-vous que les tétines des biberons et les suces (sucettes) ne soient pas partagées entre les enfants.

© Société canadienne de pédiatrie, 2008. Repris de l'ouvrage *Le bien-être des enfants : Un guide sur la santé en milieu de garde (2e édition)*. Peut être reproduit pour des besoins de formation et pour être utilisé en milieu de garde.

Microbe ou maladie	Transmission	Signes et symptômes	Période de contagion	Exclusion	Déclaration et avis
Oreillons	Le virus contenu dans la salive et les sécrétions respiratoires se transmet facilement d'une personne à l'autre par **contact direct** (p. ex., les baisers) ou **les gouttelettes respiratoires**.	Fièvre, enflure des glandes salivaires ou du visage, maux de tête.	Contagieux de deux jours avant l'apparition de l'enflure jusqu'à neuf jours par la suite.	Oui, pendant neuf jours après l'apparition de l'enflure.	Oui, par le médecin traitant et le laboratoire d'analyse. **Avisez immédiatement les services locaux de santé publique si un enfant ou un adulte du milieu de garde est atteint d'oreillons diagnostiqués.** Ils exigeront peut-être la vaccination des contacts non immunisés.
Otite moyenne (infection de l'oreille moyenne)	D'origine virale ou bactérienne, c'est généralement une complication du rhume banal. Non contagieuse.	Maux d'oreille, irritabilité, possibilité d'écoulement de liquide des oreilles. L'enfant peut être fiévreux ou présenter les symptômes du rhume.	Non contagieuse.	Non, à moins que l'enfant soit trop malade pour participer aux activités du milieu de garde.	Non.
Poux de tête	Les poux se transmettent d'une personne à l'autre par **contact direct** (de la tête à la tête) ou **indirect** (p. ex., partage des chapeaux, des brosses, des écouteurs).	Démangeaisons du cuir chevelu.	Contagieux tant qu'ils ne sont pas traités.	Non. L'exclusion est inefficace et inutile.	Non. Communiquez avec les services locaux de santé publique pour obtenir des conseils ou si vous êtes incapable de contrôler une flambée.
Roséole	Le virus se transmet probablement d'une personne à l'autre par **contact direct avec la salive**. On le trouve souvent dans la salive de personnes qui n'ont pas de symptômes.	Forte fièvre et irritabilité pendant trois à cinq jours. Lorsque la fièvre tombe, une éruption de petites taches rouges fait son apparition sur le visage et le corps et persiste de quelques heures à deux jours.	Contagieuse tant que les symptômes sont présents.	Non. Un enfant atteint de roséole peut continuer de fréquenter le milieu de garde s'il se sent assez bien pour participer à toutes les activités.	Non.
Rougeole	Les virus contenus dans les sécrétions respiratoires **se transmettent facilement d'une personne à l'autre par l'air.**	Forte fièvre, toux, écoulement nasal et yeux rouges de deux à quatre jours avant l'apparition de l'éruption, d'abord sur le visage, puis sur tout le corps.	Très contagieuse de trois à cinq jours avant jusqu'à quatre jours après l'apparition de l'éruption.	Oui. Un enfant qui a la rougeole ne peut pas réintégrer le milieu de garde jusqu'à **au moins** quatre jours après l'apparition de l'éruption. Il faut exclure les enfants et le personnel non vaccinés pendant les deux semaines suivant l'apparition de l'éruption chez l'enfant atteint de rougeole diagnostiquée, à moins qu'ils aient été vaccinés dans les 72 heures suivant la première exposition.	Oui, par le médecin traitant et le laboratoire d'analyse. **L'exposition à la rougeole est une urgence médicale. Avisez immédiatement les services locaux de santé publique si un enfant ou un adulte du milieu de garde est atteint de rougeole diagnostiquée.** Les enfants et le personnel qui y sont exposés et vulnérables devront peut-être recevoir le vaccin ou l'immunoglobuline dans les 72 heures après le premier contact. **Avisez immédiatement tout le personnel et les parents.**

© Société canadienne de pédiatrie, 2008. Repris de l'ouvrage *Le bien-être des enfants : Un guide sur la santé en milieu de garde (2e édition)*. Peut être reproduit pour des besoins de formation et pour être utilisé en milieu de garde.

Microbe ou maladie	Transmission	Signes et symptômes	Période de contagion	Exclusion	Déclaration et avis
Rubéole	Le virus se transmet d'une personne à l'autre par **contact direct avec les sécrétions du nez ou de la bouche** ou par **les gouttelettes respiratoires**.	Légère chez les enfants, accompagnée de faible fièvre, de ganglions enflés dans le cou et derrière les oreilles et d'une éruption de petites taches rouges. Plus grave chez les adultes. Si elle est contractée pendant la grossesse, peut atteindre gravement le fœtus.	Contagieuse de sept jours avant jusqu'à sept jours après l'apparition de l'éruption.	Oui, pendant sept jours après la découverte de l'éruption	Oui, par le médecin traitant et le laboratoire d'analyse. **L'exposition à la rubéole est une urgence médicale.** **Avisez immédiatement les services locaux de santé publique si un enfant ou un adulte du milieu de garde est atteint de rubéole diagnostiquée.** Ils exigeront peut-être la vaccination des enfants et du personnel non immunisés. **Avisez immédiatement tous les parents et le personnel.** Conseillez aux membres du personnel et aux mères enceintes qui ne sont pas certaines de leur dossier vaccinal de consulter leur médecin.
Streptocoque de groupe A (p. ex., fasciite nécrosante [bactérie mangeuse de chair], syndrome de choc toxique)	Certaines souches de SGA sont responsables d'une maladie envahissante. Les bactéries se répandent d'une personne à l'autre par **contact direct avec les lésions de la peau** ou **les gouttelettes respiratoires**. Les enfants sont les plus vulnérables à l'infection dans les deux semaines suivant l'apparition de la varicelle.	**Fasciite nécrosante** Fièvre, enflure importante, douloureuse et localisée, éruption très rouge qui s'étend rapidement. **Syndrome du choc toxique** Fièvre, étourdissements, confusion et maux de ventre.	Contagieux jusqu'à 24 heures après le début du traitement antibiotique pertinent.	Oui. Un enfant peut réintégrer le milieu de garde **au moins** 24 heures après le début du traitement antibiotique, si un médecin a déterminé qu'il se porte assez bien pour participer à toutes les activités.	Oui, par le médecin traitant et le laboratoire d'analyse. **Avisez immédiatement les services locaux de santé publique si un enfant ou un adulte du milieu de garde est atteint de SGA envahissant diagnostiqué.** Tous les contacts exposés devront peut-être prendre un traitement antibiotique, notamment en présence de varicelle. Avisez les services locaux de santé publique si un enfant ou un membre du personnel du milieu de garde a souffert d'une infection au SGA non envahissante (p. ex., impétigo ou angine streptococcique) ou de varicelle dans les deux semaines précédentes.
Tuberculose	Les bactéries contenues dans les poumons **se transmettent par l'air, par les particules expulsées lors de la toux.**	En cas de **tuberculose infectieuse :** fièvre, toux, difficulté à respirer. Les jeunes enfants souffrent rarement de tuberculose infectieuse.	En cas de **tuberculose infectieuse :** Tant que les bactéries sont présentes dans les sécrétions respiratoires.	En cas de **tuberculose infectieuse :** Oui, pendant au moins deux semaines après le début du traitement antibiotique pertinent et jusqu'à ce que le médecin traitant ou les services locaux de santé publique déclarent que l'enfant n'est plus contagieux.	Oui, par le médecin traitant et le laboratoire d'analyse. **Avisez immédiatement les services locaux de santé publique si un enfant ou un adulte du milieu de garde est atteint de tuberculose diagnostiquée.** Les enfants et les adultes exposés auront peut-être besoin de subir un test de dépistage et un traitement antibiotique. **Avisez immédiatement tous les parents et le personnel.**

© Société canadienne de pédiatrie, 2008. Repris de l'ouvrage *Le bien-être des enfants : Un guide sur la santé en milieu de garde (2e édition)*. Peut être reproduit pour des besoins de formation et pour être utilisé en milieu de garde.

Microbe ou maladie	Transmission	Signes et symptômes	Période de contagion	Exclusion	Déclaration et avis
Varicelle	Les virus contenus dans la gorge et les lésions cutanées se répandent rapidement d'une personne à l'autre **par l'air** et peuvent se déplacer sur de grandes distances. Les virus contenus dans les lésions de la peau se répandent **par contact avec le liquide situé à l'intérieur des vésicules.** Le virus demeure toute la vie dans l'organisme et peut se déclarer de nouveau, sous forme de zona. **Les virus peuvent se propager par contact avec le zona si les lésions ne sont pas couvertes.**	Fièvre et éruption qui démange. Les grappes de petites taches rouges se transforment en vésicules remplies de liquide qui croûtent au bout de quelques jours et se mettent à démanger.	Contagieuse à compter de deux jours avant l'apparition de l'éruption jusqu'à ce que les vésicules aient toutes formé des croûtes et séché (en général, environ cinq jours après le début de l'éruption).	Non. Les enfants atteints d'une varicelle légère peuvent fréquenter le milieu de garde quelle que soit la phase de leur éruption, pourvu qu'ils se sentent assez bien pour participer à toutes les activités.	Oui, dans certaines régions, par le médecin traitant et le laboratoire d'analyse. Communiquez avec les services locaux de santé publique en cas de flambée dans votre milieu de garde. Les enfants et le personnel non vaccinés devront peut-être consulter un médecin immédiatement. Il faudra peut-être administrer un traitement préventif (vaccin ou immunoglobuline). **Avisez immédiatement tous les parents et le personnel.**
Vers intestinaux	Les œufs des vers sont transmis par **contact direct** (p. ex., doigts contaminés) ou **indirect** (p. ex., literie contaminée, vêtements, jouets).	Démangeaisons anales, perturbation du sommeil, irritabilité.	Contagieux tant que des œufs sont pondus sur la peau. À l'intérieur, les œufs conservent leur potentiel d'infection pendant deux à trois semaines.	Non.	Non.
Virus de l'hépatite A (VHA)	Le virus contenu dans les selles se transmet d'une personne à l'autre par **contact direct ou indirect avec les selles** ou par **des aliments ou de l'eau contaminés**.	Urine brunâtre, jaunisse et fièvre. La plupart des jeunes enfants ne deviennent pas malades, mais peuvent tout de même transmettre le virus à d'autres. Les enfants plus âgés et les adultes sont plus susceptibles de présenter des symptômes.	Surtout contagieux de une à deux semaines avant l'apparition de la maladie jusqu'à une semaine après l'apparition de la jaunisse.	Oui, pendant une semaine après l'apparition de la maladie (à moins que le reste des enfants et du personnel aient reçu un traitement préventif).	Oui, par le médecin traitant et le laboratoire d'analyse. **Avisez immédiatement les services locaux de santé publique si un enfant ou un adulte du milieu de garde est atteint du VHA diagnostiqué.** Les contacts devront peut-être recevoir le vaccin ou de l'immunoglobuline. **Avisez tous les parents et le personnel.**
Virus de l'hépatite B (VHB)	Le virus est contenu dans le sang ou d'autres liquides organiques (p. ex., salive, sécrétions génitales). Il se transmet surtout lors des relations sexuelles, de la mère au nouveau-né, par le partage de matériel d'injection contaminé ou par transfusion de sang non testé. Il peut se transmettre si une coupure ouverte ou les muqueuses (yeux ou bouche) sont exposées au sang.	Les jeunes enfants n'ont presque jamais de symptômes. Les enfants plus âgés et les adultes peuvent faire de la fièvre, une jaunisse et ressentir de la fatigue.	Contagieux tant que le virus se trouve dans le corps et les liquides organiques. Peut persister toute la vie, notamment chez les nourrissons infectés à la naissance.	Non. Un enfant atteint du VHB peut participer à toutes les activités du milieu de garde.	Oui, par le médecin traitant et le laboratoire d'analyse. Communiquez avec les services locaux de santé publique au sujet de **toute** morsure qui traverse la peau. Il faudra peut-être effectuer des prises de sang.

© Société canadienne de pédiatrie, 2008. Repris de l'ouvrage *Le bien-être des enfants : Un guide sur la santé en milieu de garde (2e édition)*. Peut être reproduit pour des besoins de formation et pour être utilisé en milieu de garde.

Microbe ou maladie	Transmission	Signes et symptômes	Période de contagion	Exclusion	Déclaration et avis
Virus de l'hépatite C (VHC)	Le virus est contenu dans le sang et se transmet surtout de la mère au nouveau-né. Il peut aussi être transmis par le partage de matériel d'injection contaminé ou par transfusion de sang non testé. Il peut se transmettre si une coupure ouverte ou les muqueuses (yeux ou bouche) sont exposées au sang.	Les jeunes enfants n'ont presque jamais de symptômes. Les enfants plus âgés et les adultes peuvent faire de la fièvre, une jaunisse et ressentir de la fatigue.	Contagieux tant que le virus se trouve dans le sang. Peut durer toute la vie.	Non. Un enfant atteint du VHC peut participer à toutes les activités du milieu de garde.	Oui, par le médecin traitant et le laboratoire d'analyse. Communiquez avec les services locaux de santé publique au sujet de **toute** morsure qui traverse la peau. Il faudra peut-être effectuer des prises de sang.
Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)	Le virus est contenu dans le sang, les sécrétions génitales et le lait maternel. En général, les enfants contractent le VIH de leur mère avant, pendant ou après l'accouchement (par l'allaitement). Il se transmet surtout lors des relations sexuelles, par le partage de matériel d'injection contaminé ou par transfusion de sang non testé. Il peut se transmettre si une coupure ouverte ou les muqueuses (yeux ou bouche) sont exposées à une grande quantité de sang.	En général, les enfants n'ont pas de symptômes. Si le sida fait son apparition, ils peuvent souffrir de muguet persistant, de dermatite à *Candida*, de diarrhée chronique et être incapables de prendre du poids.	Contagieux tant que le virus se trouve dans le sang et les liquides organiques, probablement toute la vie.	Non. Un enfant atteint du VIH peut participer à toutes les activités du milieu de garde.	Oui, par le médecin traitant et le laboratoire d'analyse. Communiquez avec les services locaux de santé publique au sujet de **toute** morsure qui traverse la peau. Il faudra peut-être effectuer des prises de sang.

© Société canadienne de pédiatrie, 2008. Repris de l'ouvrage *Le bien-être des enfants : Un guide sur la santé en milieu de garde (2e édition)*. Peut être reproduit pour des besoins de formation et pour être utilisé en milieu de garde.